

2025/
2029



PORTRAIT DE TERRITOIRE



SOMMAIRE

LE PRÉAMBULE

LE PORTRAIT DE TERRITOIRE

LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE
SUR LE TERRITOIRE



LE PRÉAMBULE



LE PRÉAMBULE

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche qui vise à mettre les ressources de la Caf, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles. Tous les champs d'intervention de la Caf peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap etc. L'enjeu est de s'extraire des démarches par dispositif pour privilégier une approche transverse partant des besoins du territoire.

UN PROJET POLITIQUE AU SERVICE DES FAMILLES

La Communauté de Communes Sundgau (CCS) s'est engagée dans le projet de Convention Territoriale Globale (CTG) à la suite de la sollicitation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Dans la démarche d'être à l'écoute des besoins des familles et ayant la conviction que l'attractivité du territoire rural de la CCS passe par la présence, d'une part, de la qualité des services proposés d'autre part, par un intérêt particulier porté aux structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Forte de cette ambition, la CCS souhaite s'engager dans la rédaction d'une CTG sur son territoire afin de proposer une offre cohérente et de saisir l'ensemble des enjeux liés au territoire en matière de services aux familles, de favoriser le travail et de l'adapter de manière transversale au sein de la collectivité

C'est en engageant une réflexion et en invitant les partenaires œuvrant dans les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et du cadre de vie ou encore de l'accès aux droits que la CTG est l'outil permettant d'appréhender les problématiques du territoire dans leur ensemble et d'impulser de nouveaux projets en fonction des domaines et des niveaux d'interventions de chacun.

C'est également l'occasion pour la CCS de faire valoir son action et sa politique auprès de la population qui, parfois, n'a pas connaissance des services qui sont à sa disposition.

Après une première CTG 2021-2024 la Communauté de Communes Sundgau s'apprête à renouveler la contractualisation.

POURQUOI UNE CTG

La CTG favorise la territorialisation de l'offre globale de service de la branche famille en cohérence avec les politiques locales de santé.

Sur le plan politique, elle a pour objectif d'élaborer le projet social du territoire en cohérence avec l'offre de service et d'organiser concrètement les actions de manière priorisées.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'action adapté. C'est en mobilisant l'ensemble des ressources du territoire que la CTG renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

LES ENJEUX DE LA CTG

L'objectif de la Convention territoriale est de mettre l'accent sur l'équité au sein du territoire.

Afin de pouvoir développer une offre de manière globale, il s'agit de comprendre l'écosystème territorial, de participer à maintenir l'existant, de soutenir le développement de nouvelles offres de services notamment lorsque l'on évoque les domaines du soutien à la parentalité, de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale.

La CCS dans l'élaboration de cette convention souhaite encourager la répartition de l'offre de services de manière équitable et homogène au sein de son territoire, afin de garantir une meilleure accessibilité pour la population.

LES THÉMATIQUES CLÉS DU TERRITOIRE

- La petite enfance, l'enfance et la jeunesse,
- Le soutien à la parentalité,
- La mobilité des habitants,
- L'animation de la vie sociale,
- L'accès aux droits, au numérique, à la formation et au logement.

LES CHAMPS DE RÉFLÉXION DE LA CTG

LES SERVICES AUX FAMILLES

Soutenir et pérenniser l'offre d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse ;
Soutenir et développer l'aide à la parentalité ;
Favoriser l'accès à la dimension sociale des familles dans leur environnement ;
Contribuer à la cohésion sociale sur le territoire ;
Soutenir les perspectives d'accueil, l'accompagnement et le dialogue avec les personnes fragiles et vulnérables mais aussi celles confrontées à un handicap dans l'environnement familial.

L'ACCÈS AUX DROITS

Aider les familles qui font face à des difficultés pouvant fragiliser la vie familiale ;
Améliorer les parcours d'insertion sociale des personnes en situation de précarité.

DÉFINITION D'UN PLAN D'ACTION DE LA COLLECTIVITÉ

DÉFINIR LES AXES D'INTERVENTION SUR LESQUELS IL EST NÉCESSAIRE D'INTERVENIR ET LES ACTIONS À METTRE EN PLACE EN PRIORITÉ.

DÉFINIR LES MODALITÉS DE MISES EN ŒUVRE

Les moyens nécessaires (moyens de communication, moyens humains, techniques) et la mise en place d'un échéancier ;
Optimiser les moyens de coordination existants sur le territoire ;
Définir les indicateurs de suivi et d'évaluation.

LES OBJECTIFS DE LA CTG

CLARIFIER L'ACTION DES ACTEURS SOCIAUX

Recenser l'ensemble des interventions pour en faire apparaître l'articulation ;
Mobiliser l'ensemble des interventions de la branche famille en vue de comprendre les besoins du territoire ;
Structurer vis-à-vis des partenaires l'offre globale de service CAF.

GAGNER EN EFFICACITÉ

Objectiver les besoins à partir d'une vision globale des ressources, des problématiques et des moyens mobilisés sur le territoire,
Déterminer les axes d'intervention prioritaires à partir d'une vision d'ensemble des problématiques du territoire.

Ainsi, la CTG permet de **valoriser les engagements de chacun dans un document contractuel cadre.**

La CTG est signée pour **cinq ans**. Elle permet **la construction d'un plan d'action basé sur un diagnostic partagé** et permet **d'optimiser les ressources du territoire.**

La CTG est **un levier à la définition et la mise en œuvre du projet territorial de services aux familles.**

LA MÉTHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

La démarche de co-construction est essentielle pour aboutir à une vision commune d'un projet et s'appuie sur la méthodologie suivante :
Une phase de recueil et un croisement des données existantes (statistiques, cartographies, études, etc.).
Cette étape permettant de fournir de la matière nécessaire aux échanges avec les acteurs dans une seconde phase d'échange avec les acteurs concernés.

DIVERS DIAGNOSTICS ONT ÉTÉ PRODUITS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU OU DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Le premier enjeu de cette phase de travail a été de recenser les données et de prendre connaissance de la multiplicité des travaux existants :

- Schémas et plans départementaux
- Schéma alsacien des services aux familles (SASF)
- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des Services au Public
- Schéma de l'Autonomie pour les personnes âgées et les adultes en situation de handicap.

RESSOURCES SUR LE PÉRIMÈTRE COMMUNAUTAIRE

- Projet Culturel de Territoire ;
- Contrat Local de Santé ;
- PLUI du Sundgau.

LES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- INSEE, « portrait complet de territoire »
- Observatoire des territoires
- Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap
- Rapport d'activité des périscolaires (CCS et associatifs)
- Rapport d'activité du service petite enfance et jeunesse
- Rapport d'activité du service d'aide à la mobilité (CCS)
- Rapport d'activité de la Maison des Adolescents
- Rapport d'activité de la Mission Locale
- Guide pratique, L'accueil de la petite enfance
- Plan de prévention contre la délinquance
- Observatoire régional de Santé

LES JOURNÉES CTG : BILAN PARTAGE DE LA PREMIERE CTG

La méthodologie pour la réalisation du bilan des actions et de l'évaluation de la démarche CTG 2020-2024 comprends différentes phases permettant de répondre dans un premier temps à l'efficacité de la démarche et dans un deuxième temps d'alimenter la réflexion sur la mise en place de la CTG II.

MÉTHODOLOGIE RETENUE ET OUTILS UTILISÉS

Les partenaires et acteurs ont été convoqués lors de journées d'ateliers libres au mois de septembre 2024. Au cours de deux journées, les chargés de coopération de la collectivité ont effectué une permanence d'accueil afin de guider les invités tout au long de divers ateliers permettant de recueillir leurs avis, leurs contributions et leurs souhaits autour des différentes thématiques.

OBJECTIFS

- Partager les représentations de la CTG afin d'appréhender comment les acteurs perçoivent la CTG 4 ans après sa mise en œuvre.
- Identifier les temps forts et marquants qui ont marqué la « vie de la CTG » afin de repérer les premiers éléments de blocages et valoriser ce qui a pu être valorisé. Cette étape, au fil des journées est une opportunité pour les acteurs d'avoir une vision globale et partagée de ce qui est fait sur le territoire en prenant le temps d'échanger.
- Affiner les freins repérés pour le bon déroulement de la CTG, les changements opérés pendant la CTG et identifier les pistes d'amélioration en vue de la prochaine CTG.

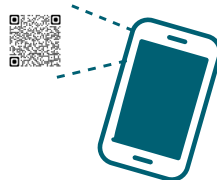
Un accueil en continu a été mis en place le mardi 10 septembre 2024 & le mercredi 18 septembre 2024 de 9h à 18h. Ce format a permis à de nombreux acteurs de pouvoir participer à ces ateliers. Un format numérique, sous forme de questionnaire a, en outre, permis de recueillir les appréciations des personnes dans l'incapacité de se déplacer.

ATELIERS 4

QUI SUIS-JE ?



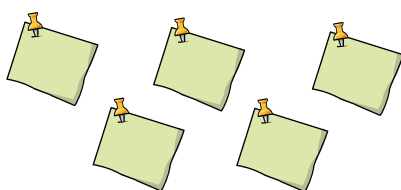
OU



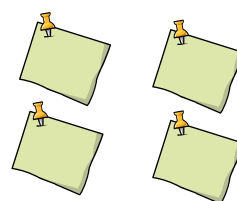
NOS REPRÉSENTATIONS

AUJOURD'HUI, DE VOTRE POINT DE VUE (INDIVIDUEL), LA CTG DE LA CC SUNDGAU...

C'EST...



CE N'EST PAS...



RÉÉCRIVONS L'HISTOIRE ENSEMBLE

FAISONS UN BON DANS LE PASSÉ, DEPUIS LE DÉBUT DE LA CTG À AUJOURD'HUI, ET REMÉMORONS NOUS LES TEMPS FORTS, LES FAITS MARQUANTS (ÉVÈNEMENTS ORGANISATIONNELS, STRUCTURANTS, POLITIQUES... DES ACTIONS...)

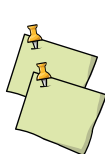
2021



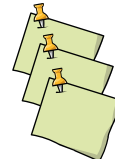
2022



2023



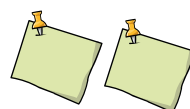
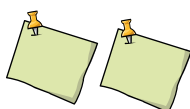
2024



QU'ATTENDONS NOUS DE LA CTG DE DEMAIN ?

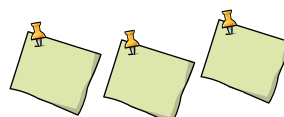
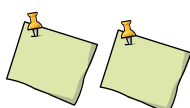
IDENTIFIONS GLOBALEMENT LES ÉLÉMENTS DE BLOCAGES ET LIMITES AU BON FONCTIONNEMENT DE CETTE CTG, LES SIGNES DE PROGRÈS, LES PISTES D'AMÉLIORATION À ENVISAGER ET CE QUE LA CTG POURRAIT NOUS APPORTER DE DIFFÉRENT DEMAIN.

BLOCAGES



PROGRÈS

PISTES
D'AMÉLIORATION



LA CTG DE
DEMAIN

LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

Les ateliers ont été l'occasion de faire se rencontrer un certain nombre d'acteurs du territoire. Les profils des personnes présentes étaient riches et variés.



L'ensemble des participants s'intègrent dans le travail dans des thématiques multiples.

27 accompagnements Parentalité

9 accès aux droits

16 animations de la vie sociale

6 accompagnements Jeunesse et public adolescent

28 enfance

19 Petite enfance

1 accompagnement aux victimes de violences

1 financement formation Jeunesse

BILAN DE LA CTG 2020-2024

EN BREF...

Les ateliers ont été l'occasion de faire se rencontrer un certain nombre d'acteurs du territoire. Les profils des personnes présentes étaient riches et variés.



ET DEMAIN ...

LES PROPOSITIONS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Un réseau de partenaires potentiellement riche et investi dans ses missions respectives.
- La CTG est un facilitateur : La capacité à animé un réseaux, à créer du lien, à déclencher du projet, des idées.
- La coordination.
- L'échelle de la CCS bien placée pour couvrir l'ensemble du territoire et connaître les besoins dans tous les domaines.
- Professionnalisme des équipes en charge des projets, volonté de bien faire et d'aller de l'avant, partenariat de confiance avec la CAF



- Mobilité efficace permettant aux personnes de se déplacer aisément pour l'emploi, la santé, la solidarité pour des jeunes (stages, emploi, lobies), Familles (se rendre à un rdv), Personnes âgées (lutte contre l'isolement).
- Attractivité des emplois sur le territoire, concurrence frontalière.
- Engagement citoyen et bénévole en baisse
- La diversité et multiplicité des besoins. Quelle priorité mettre?
- Temporalités différentes entre institutions, habitants et financement.
- L'accessibilité la compréhension de la CTG pour les habitants.es âgés, jeunes, parents etc...
- Manque de moyens financiers

- Manque de visibilité et de compréhension. Partager les actions identifiables comme faisant partie du cadre de la CTG et créer une stratégie de communication. (Journal ? Radio Quetsch ? Temps d'échanges...). Mieux connaître et se faire connaître.
- Liens insuffisants entre la Petite Enfance et Personnes âgées des EHPAD. Prévoir davantage d'actions en lien avec les personnes âgées et lutter contre l'isolement.
- Accompagner le partage de pratiques, d'initiatives entre communes.
- Repérage et connaissance des acteurs institutionnels et associatifs. Manque de liens Espace solidarité CeA et CCS

■ L'enjeu principal est de dynamiser le territoire, en favorisant le lien social.

- Il s'agit de mettre en lumière l'impact positif des associations et des clubs sportifs sur le parcours des adolescents, en les aidant à s'intégrer et à participer à ces activités, qui sont essentielles pour leur équilibre et celui de leur famille. Il est également important de continuer à rassembler et à créer des synergies positives entre les différentes structures impliquées.
- Globalisation des actions dites « intergénérationnelles ». Réinventer le rapport à l'autre dans sa relation en rapport à l'âge (Inventer un projet commun sollicitant les uns et les autres, par exemple, autour de la citoyenneté, du service à l'autre...).
- Favoriser le « aller vers... » (prévention, soutien à la parentalité, santé mentale des jeunes...). Moyen : bus partagé des services
- Réflexion pour la création d'un guichet unique pour les familles (modes de gardes...). Formaliser un réseau local parentalité Sundgau.
- Un grand centre socioculturel (bar associatif à disposition des associations pour leurs événements culturels et sociales ; salle de spectacle; salle d'animation et ressourcerie etc...).
- Mutualiser les forces communales et intercommunales au profit des habitants.

Cette première génération CTG a nécessité d'établir des diagnostics et a permis de structurer les partenariats au sein du territoire de la CCS. Pour la prochaine contractualisation CTG, les acteurs préconisent de :

- Réaliser des actions concrètes, il est nécessaire que la CTG ait une vocation plus opérationnelle et qu'elle soit identifiée.
- D'associer dès la phase diagnostic de la prochaine CTG les partenaires institutionnels et associatifs, les Chargés de coopération CTG disposent d'une culture du sujet et une meilleure connaissance des dispositifs CAF.
- D'identifier les leviers pour favoriser l'appartenance au dispositif.
- D'identifier un maillage pertinent des chargés de coopération CTG sur le territoire de l'EPCI et leur financement.

L'évaluation est un exercice fastidieux et pourtant incontournable pour vérifier la pertinence des actions et leurs modalités de mise en œuvre, afin de pouvoir ajuster au fil de l'eau les pratiques.

Pour qu'elle soit objective, l'évaluation doit reposer sur des indicateurs fiables et faciles à collecter.

Pour la prochaine contractualisation, les préconisations suivantes seront à expérimenter :

- Organiser annuellement une journée « atelier évaluation de la CTG ». Pour que la démarche d'évaluation soit appropriée par tous, elle doit être visible et dynamique, afin de faciliter sa construction.
- Construire un outil commun de mise en valeur des actions de toutes les structures et organismes œuvrant dans les domaines représentés par la CTG.



MISE EN ŒUVRE

La dernière phase de travail permet de définir un plan d'action comprenant les champs d'intervention de la collectivité, ainsi que les axes et les actions prioritaires.

Il s'agit également de définir les modalités de mise en œuvre :

- Moyens nécessaires (moyens de communication, moyens humains, moyens techniques et moyens financiers).
- Mise en place d'un échéancier
- Optimisation des moyens de coordination existants sur le territoire,
- Définition des indicateurs de suivi et d'évaluation.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage de la démarche est composé comme suit :

- Un représentant politique de la Collectivité ainsi que du directeur général des services ou son représentant,
- Un représentant du Conseil d'administration de la CAF ainsi que du directeur de la CAF ou de son représentant,
- Un chargé de coopération CTG,
- Un chargé de conseil et développement et de la ou des personnes ressources en fonction des thématiques (travailleur social, responsable d'équipement ou d'association, etc.)

Le comité de pilotage est organisé par la CAF et la Collectivité.

L'ensemble des vices-présidents ont été invités à participer à cette démarche pour une vision transversale.

Le comité s'est réuni le 28/11/24 afin d'acter les constats dégagés du travail de diagnostic.

LE COMITÉ DE SUIVI DE LA CTG

Le comité technique de la démarche est composé comme suit :

Le directeur général des services ou son représentant,
Les responsables de services, chargés de coopération CTG,
Le chargé de conseil et développement et de la ou des personnes ressources en fonction des thématiques
(travailleur social, responsable d'équipement ou d'association, etc.)

Le suivi des actions de la CTG au sein de la collectivité est présenté lors des commissions.

Le travail de diagnostic de la CTG I et d'élaboration de la deuxième CTG s'est déroulé pendant l'année 2024.

LE PORTRAIT DE TERRITOIRE



LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Sundgau (CCS) a vu le jour au 1er janvier 2017, à la suite de la fusion des Communautés de Communes d'Altkirch, du secteur d'Illfurth, Ill et Gersbach, de la vallée de Hundsbach et du Jura Alsacien.

Elle se compose de 64 communes et d'environ 48 000 habitants.

La Communauté de Communes Sundgau est le quatrième EPCI regroupant le plus grand nombre d'habitants dans le département du Haut-Rhin et compte environ 6,21 % de la population de ce dernier.



Altkirch, capitale du Sundgau et bourg-centre est la plus grande commune du territoire avec 5608 habitants ce qui représente 12 % de la population de l'intercommunalité.

La CCS est constituée d'un grand nombre de communes de petite taille, caractéristique des territoires ruraux.

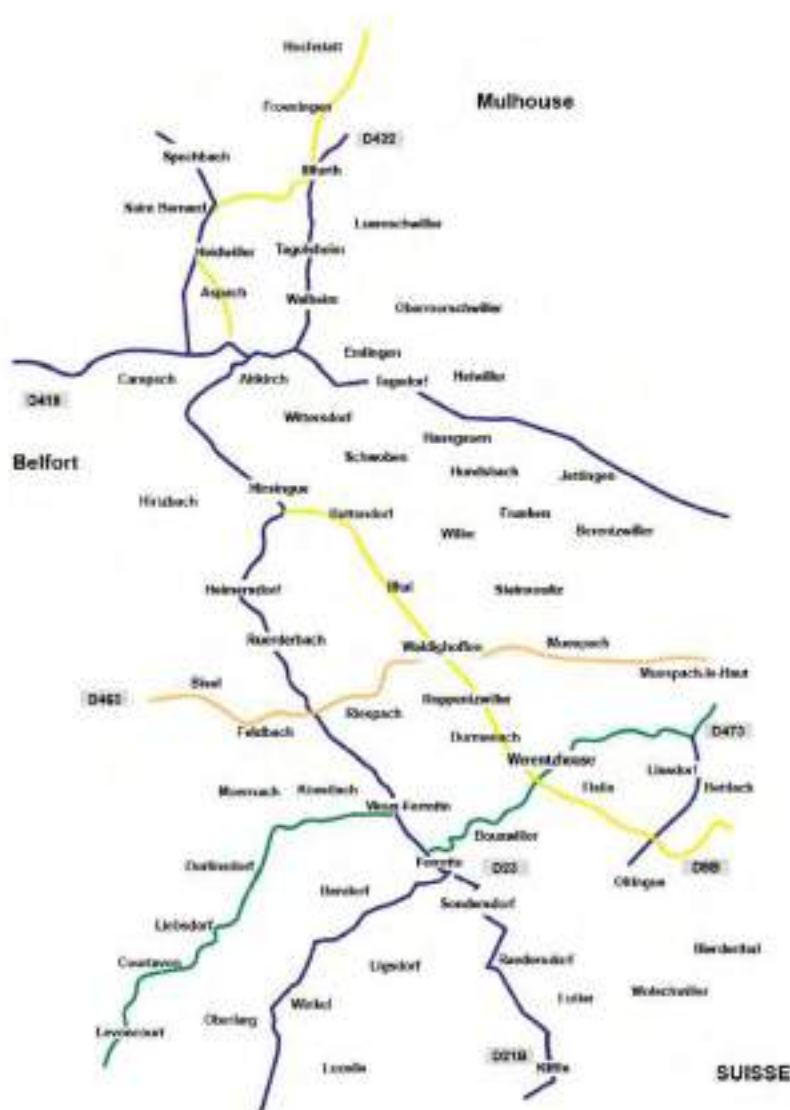
Vaste étendue de 433 km², la CCS est définie comme territoire rural au sens de la définition de l'INSEE*, qui définit celui-ci comme marqué par une faible densité de population.

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Il s'agit d'un territoire desservi principalement par le réseau routier départemental qui se situe à la confluence entre trois grands pôles urbains :

L'agglomération trinationale de Bâle, l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Sochaux et l'agglomération mulhousienne.

Ces pôles urbains étant relativement proches, ils attirent les flux de consommations de biens et de services. En effet, certains services ne sont pas accessibles hors agglomérations et nécessitent un déplacement hors du territoire de la CCS (santé, vie sociale, biens et services plus techniques).



CARTES DES DÉPARTEMENTALES PRINCIPALES DU TERRITOIRE

Ces échanges sont également importants lorsque l'on parle de l'emploi sur le territoire.

Le contexte géographique dans lequel se situe la CCS permet, l'accès à l'emploi transfrontalier (Allemagne et Suisse).

Figure 1 Source : SCOT Sundgau, PETR

ZONE D'ATTRACTION DES VILLES

Le territoire de la CCS dispose de 62 communes appartenant à la couronne d'un pôle entre 200 000 et 700 000 habitants.

Seules les communes de Courtavon et Lucelle font partie des communes isolées et hors influence des pôles.

© : « Zone d'attraction des villes, CCS », Données et carte, Observatoire des territoires



L'INSERTION DE LA CCS DANS LA GRILLE COMMUNALE DE DENSITÉ



©Insertion de la CCS dans la grille communale de densité" données et carte, Observatoire des territoires

Un territoire rural se définit par l'ensemble des communes répondant à un critère de faible densité de population d'après la grille communale de densité.

	CCS	HAUT-RHIN	CCS	HAUT-RHIN
ESPACES DENSÉMENT PEUPLÉS	0	15	0.0%	4.1%
ESPACES DE DENSITÉ INTERMÉDIAIRE	4	1074	6.3%	28.4%
ESPACES PEU DENSES	54	228	84.4%	62.3%
ESPACES TRÈS PEU DENSES	6	19	9.4%	5.2%
TOTAL	64	366	100%	100%

© Observatoire des territoires,

« Quelle est la ventilation entre les différentes catégories de la grille communale de densité ? », Insee, 2021

Sur l'ensemble des 64 communes de la CCS, 54 sont peu denses au regard de la grille communale de densité et 6 sont des espaces très peu denses. Pour impulser une dynamique globale de développement au travers des différentes politiques locales, les collectivités se doivent de porter une attention particulière, aux spécificités d'un territoire, liées à l'implantation géographique, sa densité de population, mais également son évolution, sa composition et la répartition des habitants de celle-ci.

NOM DE LA COMMUNE	Population totale
ALTKIRCH	5 737
ASPACH	1 157
BENDORF	251
BERENTZWILLER	350
BETTENDORF	461
BETTLACH	322
BIEDERTHAL	334
BISEL	554
BOUXWILLER	440
CARSPACH	2 170
COURTAVON	349
DURLINSDORF	540
DURMENACH	845
EMLINGEN	313
FELDBACH	479
FERRETTE	840
FISLIS	398
FRANKEN	380
FRÈNINGEN	867
HAUSGAUEN	384
HEIDWILLER	684
HEIMERSDORF	663
HEIWILLER	172
HIRSINGUE	2 171
HIRTZBACH	1 487
HOCHSTATT	2 231
HUNDSBACH	374
ILLFURTH	2 512
ILLTAL	1 263
JETTINGEN	511
KIFFIS	248
KÖESTLACH	513

NOM DE LA COMMUNE	Population totale
LEVONCOURT	259
LIEBSDORF	301
LIGSDORF	322
LINS DORF	344
LUCELLE	32
LUEMSCHWILLER	771
LUTTER	291
MÆRNACH	529
MUESPACH	950
MUESPACH-LE-HAUT	1 135
OBERLARG	138
OBERMORSCHWILLER	413
OLTINGUE	692
RAEDERSDORF	505
RIESPACH	668
ROPPENTZWILLER	686
RUEDERBACH	407
SAINT-BERNARD	598
SCHWOBEN	232
SONDERSDORF	321
SPECHBACH	1 441
STEINSOULTZ	764
TAGOLSHEIM	990
TAGSDORF	306
VIEUX-FERRETTE	673
WALDIGHOFEN	1 577
WALHEIM	905
WERENTZHOUSE	637
WILLER	313
WINKEL	306
WITTERSDORF	806
WOLSCHWILLER	447

ÉVOLUTION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE DE LA CCS

entre 2015 et 2020

Le territoire compte au titre du dernier recensement de l'Insee, 47 711 habitants sur une surface de 433,20 km² ce qui représente une densité de 110 hab./km².

La partie Nord du territoire rassemble une importante partie de l'effectif de la population.

Quant au Sud, il est constitué en partie de communes de moins de 1000 habitants ainsi que pour la grande majorité de communes de moins de 500 habitants.

Les communes d'Altkirch, Illfurth, Hochstatt, Hirsingue, Carspach et Waldighoffen, concentrant chacune plus de 1500 habitants.

En 5 ans, la population de la Communauté de Communes, est stable (+0,5%).
Cette stabilité masque des évolutions contrastées selon les communes.

La tendance reste à l'accroissement d'une population vieillissante.

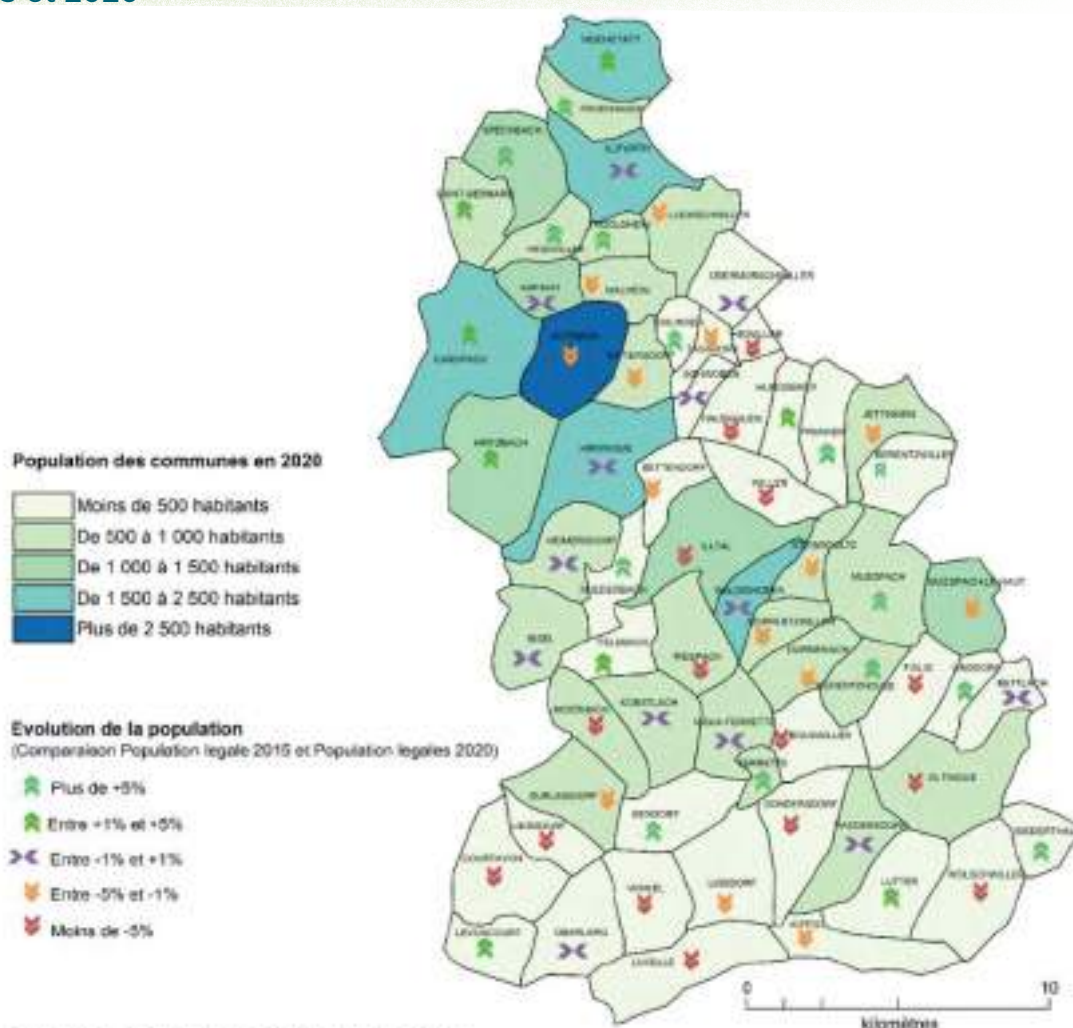
Il est à noter que les habitants sont inégalement répartis sur le territoire et qu'il s'agit d'une caractéristique propre à un territoire rural :

32 communes ont moins de 500 habitants, principalement situées dans la partie sud, zone montagneuse de la Communauté de Communes. Il s'agit d'un territoire à dominance rurale, desservi principalement par le réseau routier départemental qui se situe à la confluence entre trois grands pôles urbains : Bâle, Mulhouse et Belfort.

Les zones avec une faible densité de population s'expliquent par un éloignement des axes de circulation et des bassins d'activités, les logements sont également plus chers aux portes de la frontière avec la Suisse.

CARTE DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE PAR COMMUNES

entre 2015 et 2020



Source(s) : Insee Population Légale 2020 et Population légale 2015

© Portrait du territoire CCS, document CAF, Insee Population Légale 2020 et Population Légale 2015

Le territoire enregistre, dans son ensemble, une faible croissance de la population.

Les zones les plus rurales voient leur population diminuer notamment au sud de la CCS et au sud-est de la Ville d'Altkirch.

À l'inverse, des points de croissance importants sont observés dans les communes de Frœningen (+19,5%), ou Ferrette (+20%) vraisemblablement à mettre en lien avec la proximité des aires d'attraction de l'agglomération de Mulhouse, de la Suisse et aux programmes d'urbanisme des communes.

Cependant, cette hausse est très faible puisque qu'il s'agit d'une augmentation comprise entre 0 et 5 % pour un grand nombre de communes tandis que la majorité enregistre une évolution comprise entre 0 et -10 % ce qui n'influence que très peu le nombre d'habitants du territoire.

La densité de la population est plus importante dans la partie Nord du territoire, proche des pôles urbains de Mulhouse et de Bâle/Saint-Louis. Ce constat est à mettre en parallèle avec le nombre d'actifs important qui se rend hors du territoire pour travailler.

Le nord du territoire est favorisé, tandis que le sud souffre d'un manque d'attractivité et de peu d'offres de services. Organisé autour de deux axes routiers départementaux, les secteurs les plus urbanisés et les plus peuplés contrastes avec les communes les plus isolées et les plus dépourvues de croissance démographique.

La répartition de la population et hypothèse :

Anciens chefs-lieux avec population + importante

Bassins de vie (ex-centres administratifs)

Influence des Agglomérations

Proximité des réseaux routiers départementaux : flux transport entre domicile et travail

La densité de la population est plus importante dans la partie Nord du territoire, proche des pôles urbains de Mulhouse et de Bâle/Saint-Louis.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

PAR TRANCHES D'ÂGE

Comme on peut le constater, ce sont les populations à partir de 45 ans qui augmentent depuis 2008 alors que les populations de jeunes enfants et jeunes adultes sont en baisse.

Ces données relatives à l'âge des habitants sont donc à prendre en compte pour préciser les besoins des habitants, et questionnent à nouveau quant aux besoins spécifiques liés à l'âge.

La croissance démographique stagne lorsque l'on compare la population entre 2015 et 2021 avec une légère tendance à la hausse qui profite aux tranches d'âges les plus élevées.

La structure par âge diffère cependant à la population dans le reste du département.

Un creux important est observé dans la tranche d'âge des 20-40 ans, indépendamment du fait qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes.

	2010	2015	2021
ENSEMBLE	47 563	47 482	47 639
0 À 14 ANS	8 746	8 151	7 770
15 À 29 ANS	7 615	7 256	6 862
30 À 44 ANS	10 163	9 912	8 578
45 À 59 ANS	10 996	11 392	11 115
60 À 74 ANS	6 474	7 660	9 020
75 ANS OU PLUS	3 568	4 112	4 294

© Insee, RP2010, RP 2015, RP 2021, exploitation principales, géographie au 01/01/2024

PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION - CC SUNDGAU



Les enfants de moins de 5 ans sont sous-représentés et les jeunes adultes de la tranche d'âge des 20-24 ans sont parmi les plus faiblement représentés.

La répartition par sexe dans chaque tranche d'âges est relativement équilibrée au sein du territoire.

Le faible effectif des 20-24 ans s'explique probablement par :

- Un départ pour suivre des études supérieures.
Le manque d'attractivité du territoire pour les jeunes adultes qui souhaitent s'installer et fonder une famille (accès à la vie culturelle et sociale, service, etc.).
- La mobilité au sein du territoire (manque de transports en commun, difficultés d'accéder à un véhicule personnel).
- L'accessibilité à un logement, du fait de son implantation proche avec la frontière suisse les prix des loyers ne sont pas accessibles pour tous. Il en va de même pour les prix de l'immobilier concernant l'accession à la propriété.
- L'accessibilité à l'emploi, peu d'emplois sont présents au sein même du territoire. Il est nécessaire de se déplacer dans les territoires voisins et d'être autonome en termes de transports.

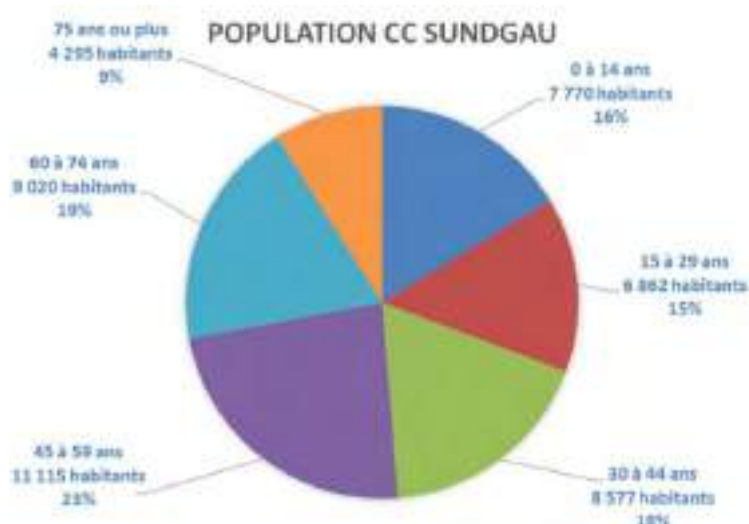
Ce qui influence et permet d'expliquer par conséquent la faible proportion de jeunes enfants de 0 à 4 ans.

RÉPARTITION DE LA POPULATION

PAR TRANCHES D'ÂGE

La majorité de la population a plus de 30 ans (33 007 habitants). Les jeunes adultes (15 à 29 ans) et les jeunes enfants (0 à 14 ans) sont sous-représentés. (14 632 habitants)

La tranche d'âge la plus présente au sein du territoire est celle des 45-59 ans (11 115 habitants), suivis des 60 à 74 ans (9 020 habitants) qui ont dépassé les 30 à 44 ans (8 577 habitants) depuis le recensement précédent.



TRANCHES D'ÂGES	POPULATION
0 À 14 ANS	8 746
15 À 29 ANS	7 615
30 À 44 ANS	10 163
45 À 59 ANS	10 996
60 À 74 ANS	6 474
75 ANS OU PLUS	3 568
TOTAL	47 563

La population est en moyenne plus âgée que dans le reste du département.

L'indice de vieillissement (Nb de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans) est supérieur (91,0) aux valeurs départementale (87) ou nationale (84).

STRUCTURE DE LA POPULATION

SOLDE MIGRATOIRE ET SOLDE NATUREL

Pour expliquer les variations de populations observées sur un territoire, il faut tenir compte de deux facteurs :

Le solde naturel :

Différence entre naissances et décès,

Le solde migratoire :

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées et sorties du territoire.

Il s'agit d'une donnée permettant également de refléter le degré d'attractivité du territoire.

En 2022, **388 naissances** sont enregistrées contre **481 décès**.

La tendance reste à l'accroissement d'une population vieillissante. Le nombre d'enfants de 0 à 4 ans a diminué de 4,8 %, le nombre de jeunes de 15 à 19 ans a baissé de 2 %.

Le territoire enregistre **moins de naissances que de décès**, mais **plus d'arrivées que de départs**. Ce qui explique la faible évolution du nombre d'habitants présents au sein du territoire et illustre le manque d'attractivité de celui-ci et par conséquent sa difficulté à se placer en tant que cadre de vie favorable à l'installation des jeunes adultes souhaitant fonder une famille.

TRANCHES D'ÂGES	2015 à 2021
VARIATION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION EN %	0,1%
DUE AU SOLDE NATUREL EN %	-0,0%
DUE AU SOLDE APPARENT DES ENTRÉES ET SORTIES EN %	0,1%
TAUX DE NATALITÉ EN %	8,4%
TAUX DE MORTALITÉ EN %	8,8%

© Insee, Portrait complet territoire 2024, CC Sundgau

FAMILLES ET MÉNAGES

COMPOSITION DES FAMILLES

On observe que la majorité des familles sur le territoire ont des enfants.

La part de couple avec enfant(s) est équivalente au reste du département concernant l'année 2021 (41,2-40,7 %), tout comme la part des hommes seuls avec enfants comparé au reste du département.

Il y a en revanche moins de femmes seules avec enfant que dans le département du Haut-Rhin.

La composition des familles montre une forte augmentation d'hommes seuls avec enfants entre 2010 et 2021.

On constate une augmentation des personnes déclarant vivre en couple sans enfant, supérieur à celle du département du Haut-Rhin depuis 2010.

50,7% de la population de 15 ans ou plus au sein du territoire est mariée.

Cependant à l'inverse; la CC Sundgau compte moins de personnes vivants seules que dans le Haut-Rhin.

Il est à noter que les familles monoparentales représentent environ 7,7% des ménages dans la CC contre 9,7 % en France métropolitaine.

Néanmoins on constate une hausse de 2,30% entre 2019 et 2021, plus forte que la hausse départementale qui n'est que de 1,30%.

44,8% des 80 ans ou plus vivent quant à eux, seuls.

Cette importante part des 80 ans ou plus vivant seuls nécessite la mise en place d'actions concrètes en faveur des habitats de cette tranche d'âge particulière et interrogent quant à l'accès aux services dont ils disposent à l'heure actuelle.

FAMILLES ET MÉNAGES

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLES

On constate une baisse de **-12,3 %** des couples avec enfant entre 2010 et 2021.

Les couples sont en majorité, parents d'un ou deux enfants sur le territoire, 824 familles ont 3 enfants ou plus.

Période	aucun enfant	1 enfant	2 enfant	3 enfant	4 enfant et +
2021	7 982	3 079	2 775	605	219

© Insee, statistiques-locales-RP 2010-2021



Le département compte un nombre plus élevé de familles avec 3 enfants ou plus comparé au territoire de la CCS.

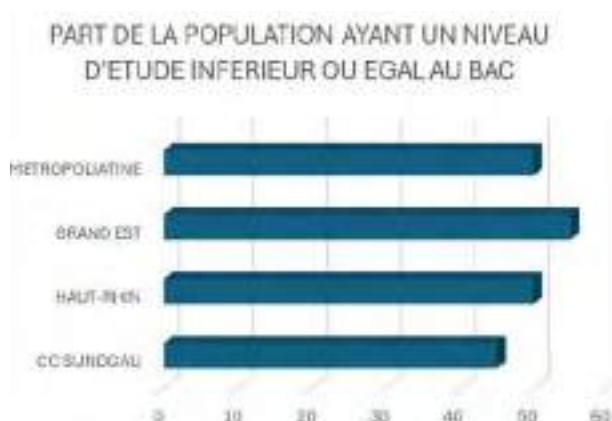
SCOLARITÉ, DIPLÔMES ET PROFESSIONS

NIVEAU DE QUALIFICATION

Longtemps relativement faibles, les qualifications des habitants du Sundgau sont maintenant plus élevées que dans le reste des territoires.

L'organisation actuelle des études permet d'obtenir au moins la baccalauréat pour une grande partie de la population. Néanmoins, ce niveau n'est pas forcément synonyme d'employabilité.

Les personnes peu qualifiées risquent plus que les autres de se retrouver dans une situation de précarité.



© Insee, enquête Emploi 2023

L'EMPLOI ET NOMBRES D'ACTIFS

Sur environ 30 038 habitants de 15 à 64 ans, **79,5 %** sont des actifs et **72,8 %** ont un emploi. Le territoire compte **6,7 %** de chômeurs en 2021.

Période	Taux d'activité des 15 à 24 ans	Taux d'activité des 25 à 54 ans	Taux d'activité des 55 à 64 ans
CC SUNDGAU	48,4%	93,0%	65,1%
HAUT-RHIN	47,2%	90,3%	59,5%

© INSEE, RP 2021

Le territoire comporte un trafic pendulaire important par sa situation géographique transfrontalière et pas la proximité des agglomérations de Mulhouse et Saint-Louis.

Une grande partie des actifs ne travaille pas au sein du territoire ce qui a un impact sur la nécessité d'être mobile. Le nombre d'emplois présents sur le territoire de la CCS est de 9084 postes, soit 0,4 emploi pour un actif.

2881 entreprises sont présentes sur le territoire, dont 465 créées après le 1er janvier 2022.

© INSEE, RP 2021 Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

L'EMPLOI PAR TYPE

On compte 3 915 emplois dans les secteurs de l'administration publique et de l'enseignement et 23 917 actifs au sein du territoire. Cela représente un taux d'activité de 78 % au sein de la CCS contre 73 % dans le Grand Est. Les professions agricoles représentent 1,5 % contre 0,8 % dans le Haut-Rhin.

Les professions intermédiaires représentent 25,6 % dans la CCS contre 24,5 % dans le Haut-Rhin.

Parmi l'ensemble des actifs, 21 529 occupent un emploi et 2 444 sont au chômage. Le taux de chômage est ainsi de 7,8 % contre 14 % pour le Grand Est. Le taux de chômage des 15-24 ans est de 21 % pour la CC ce qui est légèrement plus faible qu'en 2012 (23 %).

La situation de l'emploi est plus favorable que dans l'ensemble du département, le chômage est inférieur à la moyenne départementale ce qui s'explique par la présence des travailleurs frontaliers. L'attraction du pôle mulhousien prédomine dans grande partie des communes du territoire situées au Nord tandis que vers le sud la vallée de l'Ill et le Jura Alsacien sont davantage tournés vers les pôles de Saint-Louis et Bâle.

Etablissements par secteurs



© INSEE, Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié)

NIVEAU DE VIE SUR LE TERRITOIRE

Période	Evolution du nombre d'allocataires en 2019 et 2022	nombre d'allocataires	Personnes couvertes	Personnes seules	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Familles monoparentales
CCS	48,4%	93,0%	65,1%	65,1%	65,1%	65,1%	65,1%
HAUT-RHIN	47,2%	90,3%	59,5%	59,5%	59,5%	59,5%	59,5%

© CAF – Portrait de Territoire_Sundgau_Juin 24

Le territoire comporte une part importante d'ouvriers (29 %) ce qui est légèrement plus important que dans le reste du département.

La part des professions agricoles et des professions intermédiaires est quant à elle plus marquée que dans le Haut-Rhin.

La pauvreté des ménages est peu marquée et la dépendance aux allocations CAF est plus faible que dans le reste du département.

On observe une diminution des bénéficiaires du RSA, ce qui est une tendance à la fois observée au sein du département et au sein de la CCS. Le revenu mensuel médian est 2 450 euros en 2021 contre 2039 dans le reste du département.

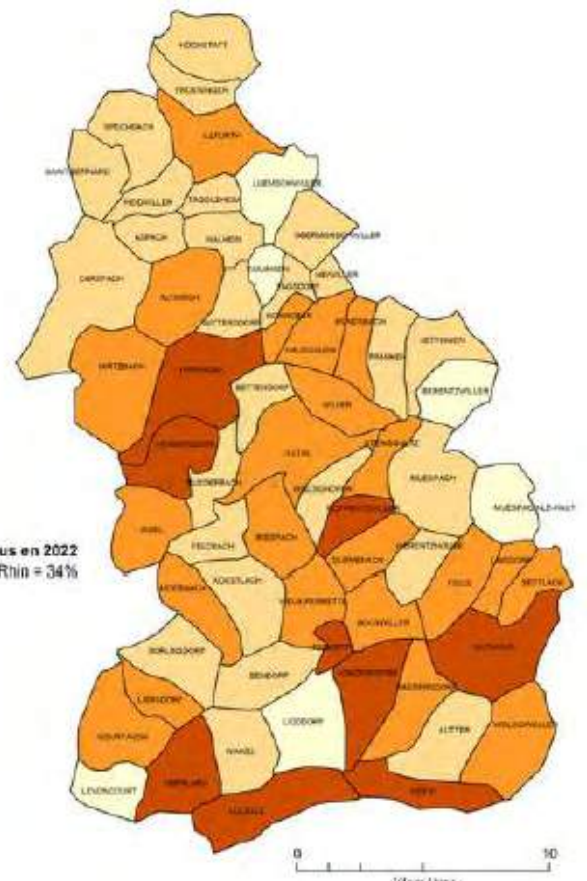
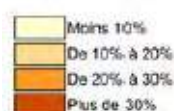
Cela s'explique également par l'emploi transfrontalier qui a un impact économique et social important.

En effet, le niveau de qualification est certes faible, mais le taux de chômage ne l'est pas. La situation de l'emploi portée notamment par la présence de travailleurs frontaliers est plus favorable que dans l'ensemble du département, le chômage est très inférieur à la moyenne départementale.

Le territoire est cependant contrasté, si le taux de pauvreté est bas, il existe tout de même d'importantes inégalités de revenus, et ce notamment dans le Nord-Ouest de la CCS, aux alentours d'Altkirch et de la Ville de Ferrette.

La présence des habitants en situation de précarité se retrouve toutefois difficile à évaluer, car rendue invisible dans les statistiques calculées à l'échelle du Sundgau.

Taux d'allocataires à bas revenus en 2022
CC Sundgau = 23% Haut Rhin = 34%



© Données CAF 2022

Un constat reste important, si le taux de pauvreté est bas, il existe de fortes inégalités de revenus (notamment dans le Nord-Ouest de la CC et au niveau d'Altkirch et de Ferrette).

LE LOGEMENT AU SEIN DU TERRITOIRE

La part des propriétaires de logement est élevée sur le territoire.

En 2021, 76.6 % des ménages sont propriétaires de leur logement dans la CCS ce qui est supérieur aux données du Grand Est (59%).

Les locataires représentent quant à eux 23.4 % des ménages. 1,5 % sont des personnes hébergées gratuitement (hébergement à titre gracieux).

Les communes les plus densément peuplées détiennent la part la plus basse de propriétaire.

La part des résidences principales est légèrement supérieure (89%) à la moyenne départementale(87%).



LE LOGEMENT SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE

La concentration des logements sociaux est majoritairement située à Altkirch, Hirsingue ou encore Ferrette.

La restructuration des populations autour de pôle primaire et secondaire se fait au détriment de certaines zones de la CC qui implique la multiplication de logements vides dans les zones qui perdent en effectif d'habitants

LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

Le mode le plus fréquent de transport dans la CCS reste le véhicule personnel qu'il s'agisse de se rendre sur son lieu de travail ou pour les loisirs.

Il est à mettre en relation avec le pourcentage des actifs qui résident sur le territoire de la CCS, mais qui n'y travaillent pas et qui ne disposent pas de transports en commun dont les horaires soient adaptés ou dont le lieu de résidence déplore une absence de desserte de transports en commun.

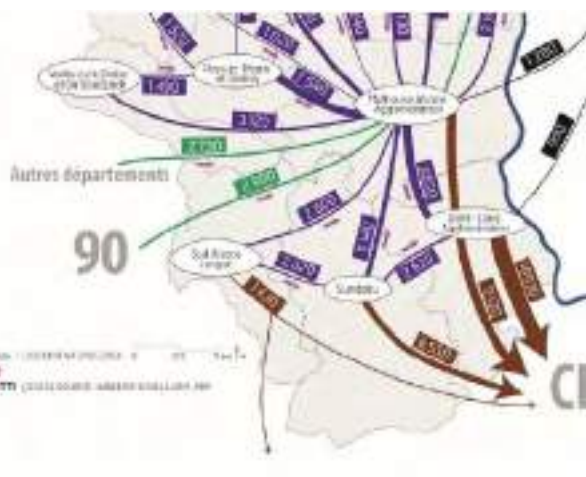
Ce mode de transport est un frein pour les jeunes qui ne sont pas toujours autonomes concernant la mobilité et se retrouvent sans moyen de transport pour effectuer des déplacements liés aux activités de loisirs, mais également pour des démarches administratives, l'accès à l'emploi ou encore un stage en milieu professionnel.

Sur l'ensemble des actifs occupés de 15 ans et plus (au sein du territoire), 5% de personnes prennent des transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. En 2017, ce chiffre était de 3%. Cette évolution peut être attribuée à plusieurs facteurs, tels que l'amélioration des infrastructures de transport, une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux, et peut-être des initiatives locales pour encourager l'utilisation des transports publics.

86,20% des actifs travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence.



© CAF, Portrait de territoire 2024



88 % des habitants utilisent leur voiture pour se rendre au travail. Les transports en commun représentent 3 % d'utilisation.

Les habitants de la CC sont ainsi extrêmement dépendants de la voiture pour l'accès au travail, aux démarches administratives ou aux loisirs.

LE DISPOSITIF D'AIDE À LA MOBILITÉ DE LA CCS

Cette offre est proposée à l'ensemble des personnes âgées de 75 ans et plus, sans moyen de transport pour les trajets au sein du territoire.

Les trajets concernant l'accès à des services de soins vers les hôpitaux de la région mulhousienne et Saint-Louis sont également pris en charge avec un nombre de trajets limité à 4 allers par mois.

Bilan du service d'aide à la mobilité



Période	2019	2023
NOMBRE DE COURSES	1449 (121/mois en moyenne)	2960 (547/mois en moyenne)
NOMBRE D'ADHÉRENTS	216	571
TAUX DE PMR	31%	11%
MOTIFS DE DÉPLACEMENTS	Médical : 62 %	Médical : 26 %
	Courses : 13%	Courses : 8%
	Autre : 25 %	Autre : 66 %



Il est à noter une absence d'autoroutes. Les lignes de bus sont rares et sont principalement liées aux dessertes pour les publics scolaires. Le temps de trajet des transports en commun est long (1h environ entre Ferrette et Mulhouse).

Les habitants sont donc contraints de disposer d'un véhicule personnel pour se déplacer au sein du territoire ou vers l'extérieur.

© PETR, Guide de la mobilité dans le Sundgau 2022.

DES INITIATIVES

Le PETR du Pays du Sundgau organise chaque année le Défi Vélo. J'y vais sur le territoire du Sundgau. Ce challenge a pour objectif d'inciter, pendant deux semaines, un maximum de salariés/élèves à se rendre sur leur lieu de travail/scolarité à vélo ou grâce à des modes de déplacement alternatifs à l'automobile. L'enjeu est de contribuer à limiter le réchauffement climatique, améliorer la qualité de l'air et de favoriser la convivialité et la pratique du sport dans les déplacements, en faisant découvrir et partager les avantages des modes de déplacement alternatifs. C'est l'occasion de se motiver entre collègues, voisins, camarades pour relever ensemble le défi.



LE COVOITURAGE

La Communauté de Communes Sundgau possède 12 aires de covoiturage.

Covoit'Go : Dispositif mis en place par le PETR : Le principe est le même qu'une ligne de transport en commun : des arrêts sont aménagés sur des lignes, mais les bus sont ici remplacés... par les voitures des particuliers qui circulent, et qui sont remplies de sièges libres ! Les lignes de covoiturage Covoit'Go facilitent vos déplacements en favorisant la rencontre entre conducteurs et passagers via des arrêts Covoit'Go.



© PETR, Guide de la mobilité dans le Sundgau 2022

BlaBlaCar Daily : Cette application encourage le covoiturage sur les petits trajets du quotidien «domicile-travail». Comme dix autres EPCI du Haut-Rhin, la CCS soutient l'initiative en prenant en charge une partie du coût du trajet pour chaque passager. En effet, bien que la voiture individuelle demeure indispensable sur notre territoire, diminuer l'utilisation des voitures individuelles pour nos trajets domicile-travail représente un réel défi pour la transition écologique. Fini le temps passé seul au volant. Avec Blablacar Daily, chaque trajet devient une opportunité de partager un moment avec ses collègues ou de nouvelles personnes.



LES SERVICES ADMINISTRATIFS, PRÉSENT SUR LE TERRITOIRE

- 1 FRANCE TRAVAIL À ALTKIRCH
- 1 MAIRIE DANS CHAQUE COMMUNE
- 1 ESPACE SOLIDARITÉ ET 1 ESPACE SOLIDARITÉ SÉNIOR À ALTKIRCH (CEA)
- 6 CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS)
- 2 ESPACE FRANCE SERVICES À ALTKIRCH ET FERRETTE
- 1 POINT NUMÉRIQUE À WALDIGHOFFEN
- 1 SOUS-PRÉFECTURE À ALTKIRCH

Définition : Le CCAS dispose d'une autonomie administrative et financière. Il est géré par un conseil d'administration présidé de droit par le Maire.

Le conseil d'administration est composé d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le Maire accentué.

Les travailleurs sociaux identifient et gèrent régulièrement des situations de non-recours à l'accès aux droits. Ils accompagnent les familles dans le cadre des séparations, des décès enfants et conjoints, des 1ères naissances et/ou naissances multiples.

Les travailleurs sociaux ont également pour mission d'accompagner les familles en situation d'impayés de loyers dans le parc locatif privé.

Sur le secteur, les allocataires sont orientés, pour la majorité, par les partenaires du territoire : Collectivité européenne d'Alsace, France Travail, Alsa, Ciarem, RPE, mairie, CCAS ou directement par les Espaces France Services ... Les travailleurs sociaux sont bien identifiés par les partenaires du territoire ce qui permet un travail partenarial de qualité sur l'ensemble de la CC.

Ce secteur est frontalier, de ce fait, certaines familles allocataires sont en difficultés avec la mise en place de leurs droits tout particulièrement en cas de séparation. Aussi, l'accompagnement de ces familles peut durer dans le temps.

De nombreuses familles accompagnées sont en difficulté du fait de l'activité frontalière de l'ex-conjoint (règlementations spécifiques) et ces familles n'apparaissent pas dans les chiffres.

Il est à noter que l'insertion sociale et professionnelle d'un allocataire sur le territoire est compromise si ce dernier n'a pas accès à un véhicule.

Les familles évoquent fréquemment des difficultés à effectuer leurs démarches administratives pour cause de problème de mobilité (réseau de bus insuffisant, villages non desservis ou mal desservis).



Deux espaces France Services à Altkirch et Ferrette.

Certains tabacs et certaines boulangeries dans les communes sont des points dans lesquels les habitants peuvent venir régler leurs factures et impôts.

La Mission locale et le CIO, situés à Altkirch sont des services spécifiques aux jeunes adultes et adolescents.

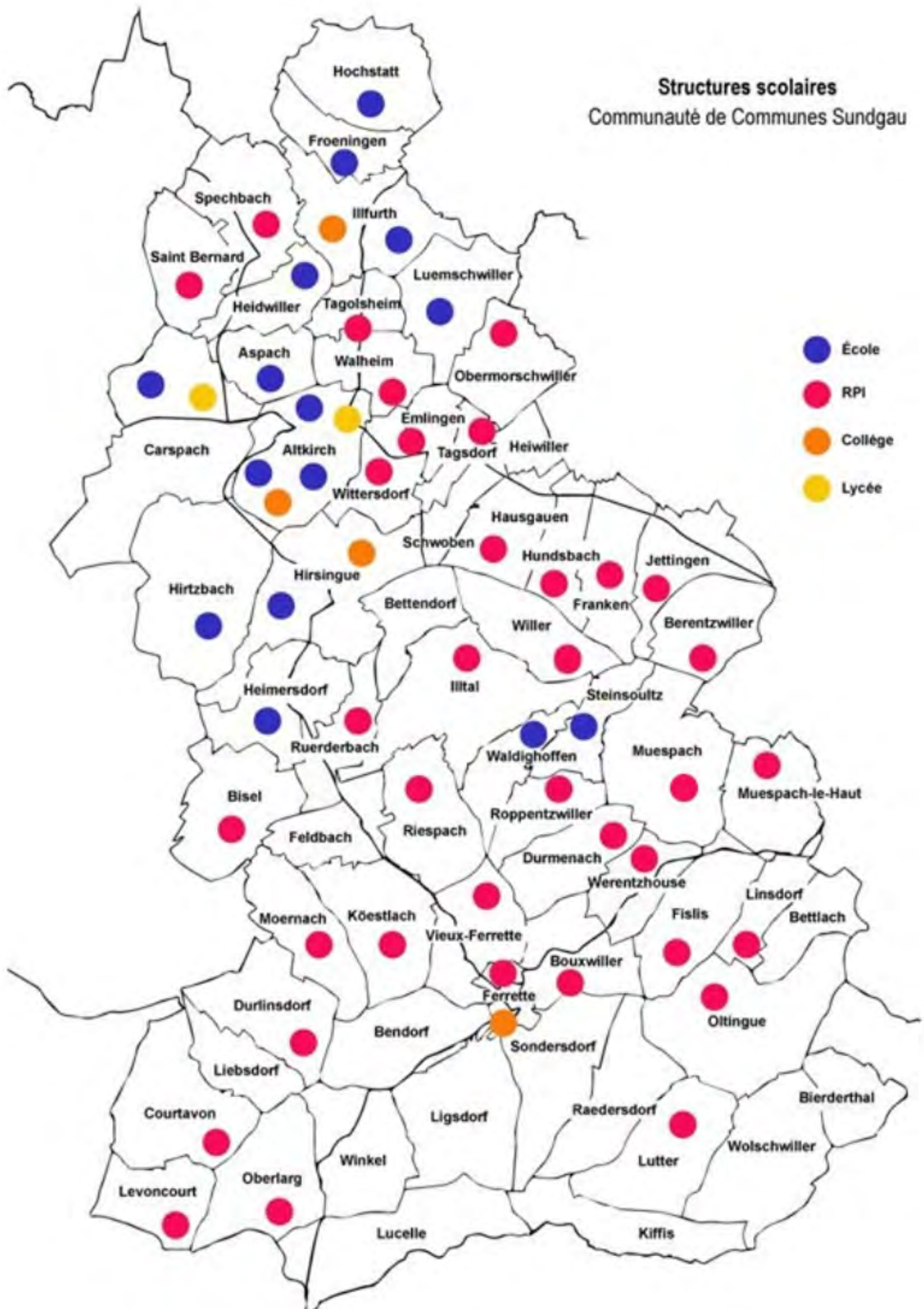
Ce sont des services qui proposent un accompagnement aux jeunes de 16 à 25 ans. La CCS participe au financement de la Mission locale au titre de subventions.

La Mission locale est un interlocuteur pour aider à répondre aux difficultés d'insertion professionnelle, de qualification et de formation, mais également pour les problèmes liés à la vie quotidienne tels que l'accès au logement, la santé, la mobilité, accès aux loisirs.

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) est quant à lui un lieu d'accueil, d'écoute et de conseil, gratuit et ouvert à tous.

Il est dépendant du ministère de l'Éducation nationale et son rôle consiste à favoriser l'accueil de tout public, mais en priorité les jeunes scolarisés et leur famille.

Dans chaque commune, la Mairie est également un point d'accès aux droits. Les secrétaires de mairie peuvent orienter le public vers les services adéquats et dans certains cas, apporter leur aide à l'utilisation des outils numériques.



LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

ÉCOLE	COMMUNE
E.E.PU « Les Tuileries » Altkirch	ALTKIRCH
E.M.PU Les Étangs Altkirch	ALTKIRCH
E.M.PU St Morand Altkirch	ALTKIRCH
E.P.PU Albert Falco Aspach	ASPACH
E.P.PU - RPI Jettingen Berentzwiller	BERENTZWILLER
E.P.PRIVÉE Des Collines Biederthal	BIEDERTHAL
E.P.PU - RPI Riespach Feldbach Bisel	BISEL
E.P.PU - RPI Durmenach Roppentzwiller Bouxwiller Werentzhouse	BOUXWILLER
E.E.PU Carspach	CARSPACH
E.P.PU - RPI Oberlarg Levoncourt Courtavon Liebsdorf / ep Durlinsdorf	COURTAVON
E.P.PU - RPI Oberlarg Levoncourt Courtavon Liebsdorf / ep Durlinsdorf	DURLINSDORF
E.P.PU - RPI Durmenach Roppentzwiller Bouxwiller Werentzhouse	DURMENACH
E.M.PU Emlingen	EMLINGEN
E.P.PU Steinsoultz	STEINSOULTZ
E.P.PU - RPI Tagolsheim Walheim	TAGOLSHEIM
E.E.PU Tagsdorf Heiwiller Schwoben	TAGSDORF
E.P.PU - RPI Vieux-Ferrette Koestlach Moernach	VIEUX-FERRETTE
E.P.PU Les Nivéoles Waldighoffen	WALDIGHOFFEN
E.P.PU - RPI Taolsheim Walheim	WALHEIM
E.P.PU - RPI Durmenach Roppentzwiller Bouxwiller Werentzhouse	WERENTZHOUSE
E.P.PU - RPI Willer Franken Hundsbach Hausgauen	WILLER
E.E.PU « Graine de Curieux »	WITTERSDORF

LES COLLÈGES

COLLÈGES	EFFECTIFS 2019/2020	EFFECTIFS 2024/2025
COLLÈGE DE L'ILL à Illfurth	420 élèves	405 élèves
COLLÈGE LUCIEN HERR à Altkirch	710 élèves	713 élèves
COLLÈGE ADÉLAÏDE HAUTVAL à Ferrette	504 élèves	450 élèves
COLLÈGE JEAN-PAUL DE DADELSEN à Hirsingue	486 élèves	490 élèves
TOTAL DES EFFECTIFS DES COLLÈGES	2120 élèves	2120 élèves

LES LYCÉES

LYCÉES	EFFECTIFS 2024/2025
LYCÉE JEAN-JACQUES HENNER à Altkirch	1610 élèves 1280 en filière générale et technique 342 en filière professionnelle
LYCÉE PRIVÉ DU SONNENBERG à Carspach	420 élèves en filière professionnelles



UNE CONCENTRATION DES ÉQUIPEMENTS AU NORD DU TERRITOIRE

Comme on le constate, une majorité des lieux de diffusions culturels se concentrent à Altkirch.

On y retrouve une salle de spectacle, un cinéma, un centre d'art, la médiathèque départementale du Sundgau, une école de musique associative et privée. Une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) qui propose des activités ludiques et de loisirs à destination de tous les publics.

La Halle au Blé, salle de spectacle d'une jauge de 385 places, permettant une programmation annuelle.

À ce jour, la salle de spectacle de la ville d'Altkirch est la seule sur le territoire à permettre l'organisation et l'accueil d'un spectacle professionnel nécessitant des contraintes techniques et matérielles.

LA LECTURE PUBLIQUE

Le territoire accueille 7 bibliothèques / médiathèques. Une médiathèque départementale se trouve à Altkirch et la commune de Waldighoffen dispose d'une médiathèque à gestion communale. La Communauté de Communes a ouvert une médiathèque intercommunale à Ferrette en 2022. On trouve des bibliothèques ou des points lecture dans les communes de Liebsdorf, Illfurth, Spechbach et Heidwiller. Les bibliothèques sont aujourd'hui le premier équipement culturel public de proximité.

LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Malgré la répartition inégale de la population sur le territoire, on peut noter que la présence de 4 écoles de musique permet aux habitants du territoire d'accéder à l'apprentissage d'un enseignement artistique à moins de 15 - 20 min de leur lieu de résidence.

LA CULTUREL EN BREF

Le territoire ne dispose de musée d'envergure régionale cependant de petits musées sont présents et participent à la diffusion du patrimoine local :

4 Musées (Oltingue, Altkirch, Werentzhouse, Vieux-Ferrette) et 1 Espace Muséale (Ferrette).

La vie associative est relativement développée au sein du territoire puisque de nombreux événements à l'initiative d'acteurs associatifs sont accessibles tout au long de l'année.

Un parcours d'art et Nature est développé depuis plusieurs années par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) et permet de mettre en contact les habitants du territoire et les artistes proposant une œuvre d'art contemporain intégré dans les communes.

La CCS propose dans son Projet Culturel de territoire une offre des arts de la rue en itinérance sur le territoire. Ces spectacles sont proposés gratuitement et pour tous publics. La collectivité mène également depuis 2019 un parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) à destination des publics scolaires.

Les équipements culturels de proximité (MJC, bibliothèques, cinéma...) présents dans les bassins de vie permettent une diffusion culturelle sur l'ensemble du territoire.

Il existe 3 MJC sur le territoire (Altkirch, Werentzhouse, Spechbach). La MJC située à Altkirch bénéficie d'un soutien financier de la Communauté de Communes Sundgau et d'une mise à disposition de locaux.

Des salles municipales et associatives présentes dans les communes du territoire, souvent à petites jauges, sont utilisées dans le cadre d'activités ou de spectacles très locaux (Théâtre alsacien ou français, concerts...). Les églises sont également utilisées comme lieu de concert.

L'association "Arc@bas" implantée à Ferrette dans les locaux de l'ancienne école possède un espace scénique prévu pour l'enregistrement de groupes mais aussi de « live sessions », ouvertes au public, en son immersif permettant à une petite centaine de spectateurs de vivre un instant musical en partage avec le groupe de musique.

Toutefois, le parc des équipements culturels (salles polyvalentes, foyers...) est vieillissant et n'ont pas les équipements nécessaires à l'accueil d'une programmation professionnelle (compagnies de théâtre, musiciens, etc.)

Le territoire ne dispose pas d'un espace d'animation sociale au sens de "lieu de vie et de rencontres", favorisant l'émergence d'idées nouvelles permettant à des porteurs de projets ou à la création d'associations d'obtenir un soutien.

On dénombre un important tissu associatif intervenant dans différents domaines (patrimoine, histoire, loisirs, fêtes communales, audiovisuel, programmation musicale, etc.) sur le territoire, mais peu de lieux où la culture et les rencontres sont encouragées et /ou identifiées comme tels. Des associations se font également les ambassadrices des propositions de sorties pour les seniors.

Le frein lié à la mobilité reste un enjeu majeur dans le projet culturel de territoire de la CCS.

S'agissant des équipements aquatiques, le territoire dispose d'une piscine non couverte à Altkirch gérée à l'échelle communale (utilisation saisonnière) et de deux piscines couvertes au nord (Tagolsheim) et au sud (Ferrette) qui sont quant à elles gérées par l'intercommunalité.

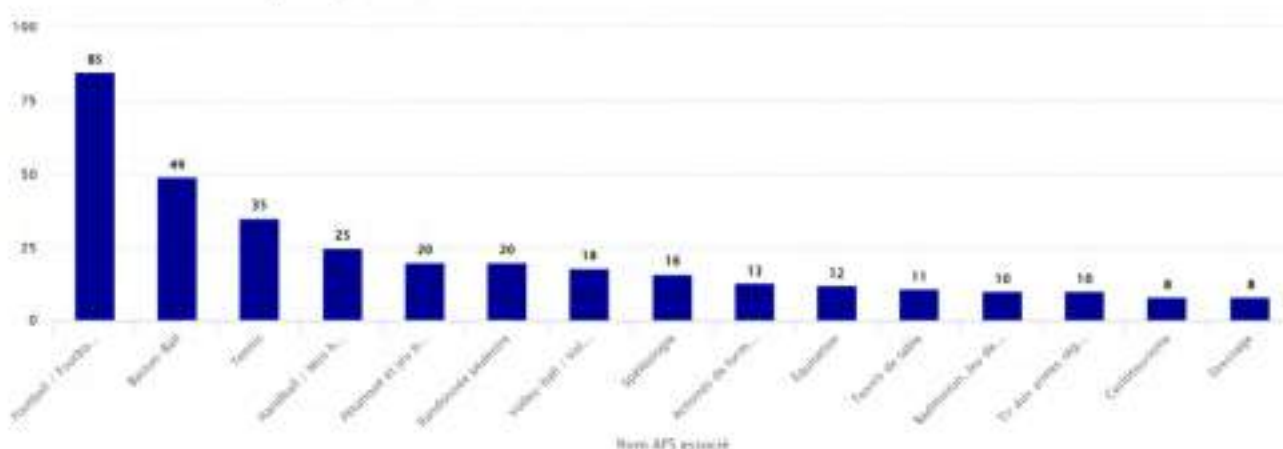
Des cours de Tennis sont présents à Tagolsheim, Hirtzbach (communautaires) et à Altkirch (communal) ;

Terrains de football municipaux dans de nombreuses communes et un terrain communautaire à Hirtzbach.

Salles polyvalentes ou de sports municipales ou associatives dans les diverses communes Gymnase communautaire à Ferrette.

D'après les données du Schéma départemental d'accessibilité aux services le temps moyen de déplacement vers un équipement sportif est entre 15 et 17 minutes en voiture au sein du territoire.

Nombre de lieux de pratiques selon les APS



LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie et d'infirmité ».

La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité et est associée à la notion de bien-être.



Base Permanente des équipements : services médicaux en 2021
Territoire Sud Alsace, Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller



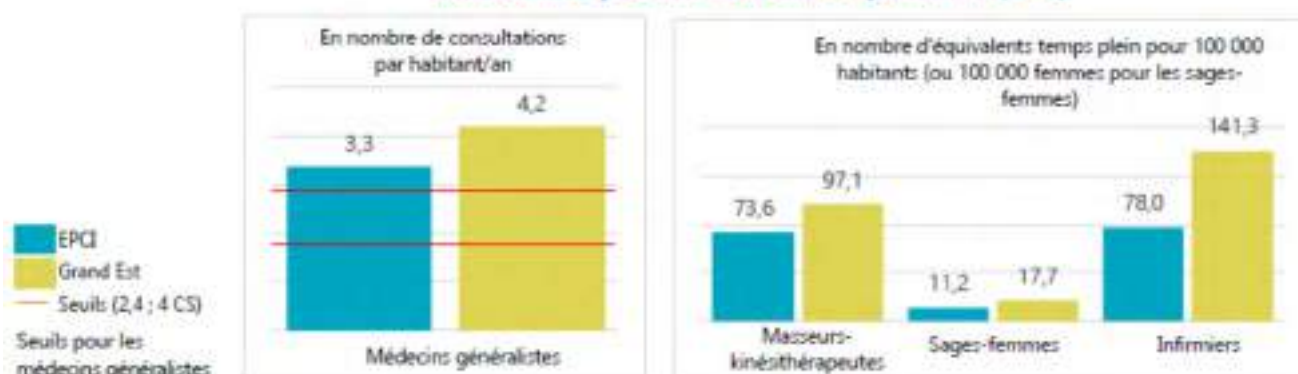
Sources : CeA/DTP/UGD / base BPE 2021
DTP/UGD/IL
contact : ug@alsace.eu
20/12/2022
Portraits territoires_BPE.qxd



La problématique des inégalités d'accès aux soins est récurrente dans les territoires, notamment en milieu rural. En milieu urbain, l'offre répond souvent à des besoins bien plus larges que pour la seule population du territoire.

A ce titre, la présence de médecins généralistes, pivot du parcours de soins, est essentielle dans le maillage vers les professionnels paramédicaux comme vers les spécialistes. Le développement des projets de télémedecine et les coopérations interprofessionnelles peuvent également venir en appui aux besoins locaux.

Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL)



Comme indiqué précédemment, le facteur de vieillissement de la population nécessite un accès potentiellement plus important à des soins et engendre des besoins plus spécifiques.

Le second frein présent (au-delà de la fréquence plus importante des rendez-vous médicaux liés aux problèmes de santé dus à l'âge) est l'accessibilité à ces services de santé. Un service d'aide à la mobilité des personnes âgées a été mis en place par la communauté de Communes Sundgau afin de faciliter l'accès aux droits des aînées et des personnes à mobilité réduite.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) SUR LE TERRITOIRE

En lien avec l'Agence Régionale de Santé, dans le cadre de l'offre de restauration et de soins. Un CLS porté par la ville d'Altkirch a été étendu à l'échelle des 2 communautés de communes Sundgau et Sud Alsace Largue.

La réflexion a été menée par les acteurs de la ville et a abouti aux actions suivantes :

L'accès aux soins :

- Organisation de la Permanence des Soins Ambulatoires (PDSA)
- Échange de pratiques/articulation Ville-Hôpital, transports sanitaires
- Démographie médicale
- Exercice coordonné / installations, coordination entre professionnels (CPTS par exemple) E-santé et télémedecine, Santé mentale

La prévention :

- Soutien à la parentalité, Santé environnement,
- Précarité
- Dépistages des troubles du développement,
- Addiction

Ce CLS va permettre au territoire de se doter d'une politique concrète en matière de santé.

LA MAISON DES ADOLESCENTS

La structure est intégrée au pôle médico-pédagogique « Les Tilleuls » à Altkirch.

Cette structure s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans, aux parents, familles et/ou entourage proche et aux professionnels de la santé, du social, de l'éducatif, du judiciaire et de l'animation intervenant auprès de jeunes.

L'antenne est ouverte une journée par semaine, le mercredi sur rendez-vous, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Elle propose :

- Un accueil des jeunes et de leur entourage sur rendez-vous et gratuit (anonymat possible)
- Une évaluation de la situation
- Une orientation, en fonction des attentes et des besoins du jeune, vers les professionnels des différentes structures partenaires au sein même de l'antenne ou vers d'autres lieux si nécessaire
- Un accompagnement du jeune et de l'entourage
- Des échanges réguliers entre les professionnels autour des situations.



Ce dispositif a pour objectif de :

- Permettre aux jeunes et leurs parents de trouver, dans un même site, des professionnels de différents champs en capacité de leur apporter des réponses à leurs préoccupations somatiques, psychiques, relationnelles, sociales ou éducatives et leur assurer une réponse globale et rapide
- Favoriser une première accroche pour assurer la passerelle vers les structures qui assureront un suivi dans la durée
- Permettre la restauration et le renforcement de la fonction parentale
- Favoriser les échanges entre professionnels des différents champs, intervenant auprès des jeunes et/ou de leurs parents, pour assurer une cohérence et une complémentarité des interventions

La Communauté de Communes Sundgau intervient également en soutenant financièrement la structure par l'attribution d'une subvention.

En 2023, 1033 rendez-vous ont été réalisés soit une augmentation de 15,5% par rapport à l'année précédente. La MDA constate une complexification croissante des situations et un manque significatif dans la prise en charge des soins, tant pour trouver un médecin traitant que pour la prise en charge médicale de la santé mentale des mineurs. Les relais sont difficiles à mettre en place. Ces difficultés se manifestent par le manque de médecins, de places et de capacité de prise en charge. Il est nécessaire de repenser la prise en charge et de responsabiliser les jeunes et les parents quant à ce qu'ils peuvent faire.

La moyenne d'âge des jeunes suivis est de 14,1 ans. En 2020 ce sont 332 jeunes (54% de filles et 46% de garçons) qui ont été suivis.

Le délai moyen pour l'obtention d'un 1er rendez-vous d'accueil est de 18 jours

La majorité des demandes de consultation concerne des problématiques familiales, des difficultés relationnelles et éducatives et la scolarité.

LES MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP)

Un projet MSP privée a été concrétisé en 2024 avec son ouverture sur la place Xavier Jourdain à Altkirch

LE CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE DU SUNDGAU (CLSM)

Le CLSM du Sundgau se dote d'un programme de travail et a déjà élaboré plusieurs outils ayant ensuite été déployés, pour certains, dans l'ensemble du département.

Le CLSM du Sundgau a notamment :

- Élaboré une mallette pédagogique pour aborder la question de la santé mentale avec les enfants âgés de 10 ans environ, notamment en milieu scolaire.
- Élaboré des outils de gestion de la crise psychiatrique à destination des Élus. Élaboré un annuaire des acteurs.
- Proposé un forum sundgauvien de la santé mentale en 2023 et 2024 dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale. Ce salon a réuni les professionnels, institutions et associations qui œuvrent sur ce sujet. Il a permis une interconnaissance des acteurs du territoire et le début de collaborations fructueuses. L'édition 2024 a accueilli Camille Lacourt, sportif de haut niveau, qui, par sa notoriété a permis un éclairage sur le sujet. Il a évoqué le Burn-out, de par son expérience, auprès des professionnels, des enfants nageurs et de jeunes issus des classes de futurs professionnels du territoire.
- Un groupe de travail Jeunes a pour projet de réaliser un fascicule à destination des élèves de 6ème pour aider les familles à s'orienter dans le domaine de la santé mentale.

Un CLSM, pour quoi faire ?

- Mettre en œuvre une veille en santé mentale
- Lutter contre la stigmatisation et les discriminations
- Permettre l'accès aux soins et prévenir les ruptures de parcours
- Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté
- Formation, informations et échanges pratiques

LES PERSONNES AGÉES SUR LE TERRITOIRE

Trois foyers d'autonomie pour personnes âgées :

- Résidence Bel Automne à Hirsingue (77 places)
- Résidence Saint Brice à Illfurth (fait également foyer club restaurant pour personnes âgées) (65 places)
- Résidence Mazarin à Ferrette (30 places)

Quatre Etablissements d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) :

- EHPAD du centre hospitalier St Morand à Altkirch
- EHPAD du centre médical de Lupach à Bouxwiller
- EHPAD Oeuvre Schyrr à Hochstatt
- EHPAD Le Heimelig à Waldighoffen

Les pôles gérontologiques sur le territoire sont accessibles en moyenne dans un rayon de 30 min de trajet en voiture

Du fait du vieillissement de la population, un accroissement des personnes dépendantes est à prévoir.



LE HANDICAP SUR LE TERRITOIRE

Les établissements médico-sociaux du territoire font partie d'un déploiement à l'échelle du Sud-Alsace dont le territoire s'étend sur les Communautés de Communes Sundgau, Sud-Alsace Large, Saint-Louis Agglo et Mulhouse Agglo.

Deux instituts médico-éducatifs (IME) sont présents dans le Pays du Sundgau :

- Marie-Jeanne Sirlin à Dannemarie (50 places)
- Les Écureuils à Riespach (50 places)

Le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) est géré par l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace. Il est localisé à Brunstatt-Didenheim.

Le SESSAD, est composé d'une équipe pluridisciplinaire et travaille en partenariat et en réseau (MDPH, Education Nationale, Services de pédiatrie, Etablissements Médico-Social, Orthophonistes, Kinésithérapeutes, ...).

Les établissements médicosociaux pour adultes handicapés, Les services de soins infirmiers (SSIAD) pour adultes handicapés représentent 5 places dans le Sundgau, au service de soins à domicile pour personnes âgées GAMHAS du Centre Médical Lupach à Bouxwiller.

Cela représente 7 places pour 100 000 habitants contre 9 places en Alsace (-24 %).

Le sud du territoire est mieux fourni, notamment le Jura alsacien (15 places pour 100 000 habitants), tout comme les secteurs d'Illfurth et d'Ill et Gersbach (11 places).

La maison d'accueil spécialisée (MAS) Edith Dorner comprend 37 places installées à Riespach dans le Jura alsacien.

Cette implantation est plus élevée qu'en Alsace, avec une densité lissée de 55 places pour 100 000 habitants contre 47 en Alsace.

Trois foyers pour adultes handicapés travailleurs (FATH) dont deux au sein de la CCS :

- La Résidence Saint-Jacques à Dannemarie
- Le Foyer Jean Cuny à Hirsingue (tous deux également service d'accueil de jour)
- L'Association Marie Pire à Altkirch

Deux foyers d'accueil spécialisés (FAS) pour adultes handicapés :

- La Maison Sainte-Thérèse à Riespach ainsi que l'extension située à Altkirch gérée par l'Association Marie Pire
- L'Institut Saint - Joseph à Bellemagny

Un foyer d'accueil spécialisé pour personnes handicapées vieillissantes (FASPHV) à Altkirch, géré par l'Association Marie Pire.

Un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) au sein de l'association de parents et amis de personnes handicapées mentales (APEI) à Altkirch

L'établissement et le service d'aide par le travail (ESAT) d'Altkirch, est implantée dans la zone d'activité du Quartier Plessier propose quant à lui 110 places.

La Ville d'Altkirch fait partie des territoires couverts par une méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA).

Implantée au sein de la commune cette méthode couvre l'ensemble des communes du territoire.

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE SPÉCIALISÉ

LE ROGGENBERG

L'hôpital psychiatrique spécialisé Le Roggenberg fait partie du 10ème secteur de psychiatrie générale du Haut Rhin.

Il accueille des adultes et des jeunes adultes (à partir de 15 ans et 3 mois) atteints de diverses pathologies psychiatriques en hospitalisation libre ou en soins sans consentement, domiciliés dans les cantons d'Altkirch, Hirsingue, Dannemarie et Ferrette.



© Ugecam

Selon leurs troubles et leurs besoins de soins, les personnes peuvent être

- hospitalisées à temps plein dans une des deux unités
- en appartement thérapeutique
- en hôpital de jour
- prises en charge dans une structure extrahospitalière :
 - HDJ : hôpital de jour
 - ATTP : Centre d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel
 - CMP : Centre médico-psychologique
 - VAD : visites à domicile
 - UMES : Unité Mobile d'Evaluation et de Soutien

Le Centre médical Le Roggenberg dispose d'une équipe pluriprofessionnelle dédiée à la prise en charge des personnes nécessitant des soins psychiatriques adaptés.

- | | |
|---|---|
| ■ Directeur d'établissement : Matthieu GENDRE | ■ Aide médico-psychologique |
| ■ Médecin Chef : Dr Thierry MALASSINÉ | ■ Enseignant en Activité Physique Adaptée |
| ■ Médecins | ■ Assistant de service social |
| ■ Psychiatre | ■ Infirmiers |
| ■ Psychologue | ■ Aides-soignants |
| | ■ Cadres de santé |

L'équipe pluri professionnelle propose des modalités de prise en charge au regard de l'état clinique du patient et élabore avec le patient et son entourage un projet de soins personnalisé. Les soins se composent d'entretiens médicaux, entretiens infirmiers, entretiens psychologues et sur indication médicale, des activités thérapeutiques avec médiation soutenues par infirmiers, psychologues, ergothérapeutes...

LES DISPOSITIFS EN ADDICTOLOGIE SUR LE TERRITOIRE

Structures en addictologie dans le Sundgau :

Un centre d'appartement thérapeutique et un centre d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA – Association Le Cap).

Ce dernier dispositif, présent à Altkirch, est un centre de soins. Le centre de prévention est disponible uniquement à Mulhouse.

L'association "Le Cap" a également développé une consultation «jeunes consommateurs » au niveau du lycée Jean-Jacques Henner d'Altkirch.



© Le Cap

LA PETITE ENFANCE
L'ENFANCE
LA JEUNESSE
LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ SUR LE
TERRITOIRE



INFRASTRUCTURE **Petite Enfance - Enfance - Jeunesse**

Communauté de Communes **SUNDGAU**

- **ALSH SPECHBACH** 7 Chemin de la Rhubarbe
- **ALSH HOCHSTATT** 4D rue du Bourg
- **ALSH ILLFURTH** 1 rue du gué
- **CRÈCHE ILLFURTH** 2 place de l'Abbé Bochelen



- **ALSH CARSPACH** 3 place de la Paix
- **ALSH ASPACH** rue du stade



- **ALSH WALHEIM** 16 rue du stade
- **ALSH EMLINGEN** 25B rue Principale



- **ALSH • CRÈCHE ALTKIRCH** 9 rue de Ferrette



- **ALSH • CRÈCHE HIRSINGUE** 7 rue des Ecoles



- **ALSH WALDIGHOFFEN** 6, rue des écoles



- **ALSH JETTINGEN** 4 rue de Berentzwiller



- **ALSH RIESPACH** 6 rue de Ferrette



- **ALSH COURTAVON** Rue de la scierie



- **ALSH WILLER** 5 rue de la forêt



- **CRÈCHE FERRETTE** rue Alphonse Jenn



- **ALSH FERRETTE** 7, rue du colonel Robelin



- **ALSH FISLIS** 57 rue de l'Eglise



- **ALSH • CRÈCHE MUESPACH-LE-HAUT** rue du stade



• Permanence RPE
• Jeunesse

La Communauté de Communes Sundgau exerce les compétences Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse dans le cadre de son Action Sociale.

La gestion des établissements présents sur le territoire est assurée soit directement, soit par délégation de service public à des associations. Ces dernières années, la collectivité a repris les activités des associations en raison de la complexité croissante de la gestion et de la diminution de l'engagement bénévole.

Les structures collectives bénéficient Prestation de Service Unique (PSU) ou de la Prestation de Service Ordinaire (PSO) et proposent des tarifs réglementés par la CAF.

Plusieurs opérateurs privés commerciaux sont également apparus sur le territoire en mettant en œuvre des projets de micro-crèches privés. Ces établissements sont en gestion Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant) perçue par la famille.

2 Organismes

gèrent la majorité des structures Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse



La Communauté de Communes Sundgau



L'Association Pour l'Enfance d'Altkirch

LA PETITE ENFANCE L'OFFRE COLLECTIVE

LES STRUCTURES PETITE ENFANCE EN GESTION PSU

Au sein des structures de la petite enfance, les équipes travaillent à participer au bon développement moteur, affectif, social et cognitif de chaque enfant dans un cadre propice à l'appropriation, à la fois des professionnelles et des enfants.

L'enfant est ainsi accompagné afin qu'il puisse trouver sa place en tant qu'individu au sein de la collectivité et qu'il apprenne à évoluer sans ses parents.

Ces lieux d'accueils répondent aux demandes des parents souhaitant pour leur enfant un mode garde permettant à l'enfant de s'épanouir et de s'éveiller en compagnie d'autres enfants animés par une équipe de professionnels.



**Multi-accueil
"Les Cigognes"**
à Illfurth
35 places



**Multi-accueil
"Les Glycines"**
à Altkirch
35 places



**Multi-accueil
"L'III aux Trésors"**
à Muespach-le-Haut
30 places



**Multi-accueil
"Les Coccinelles"**
à Hirsingue
30 places



**Multi-accueil
"Les Barbapapas"**
à Ferrette
25 places

Locaux
en location

35 places
en agrément

**10 semaines
à 3 ans**
enfants accueillis

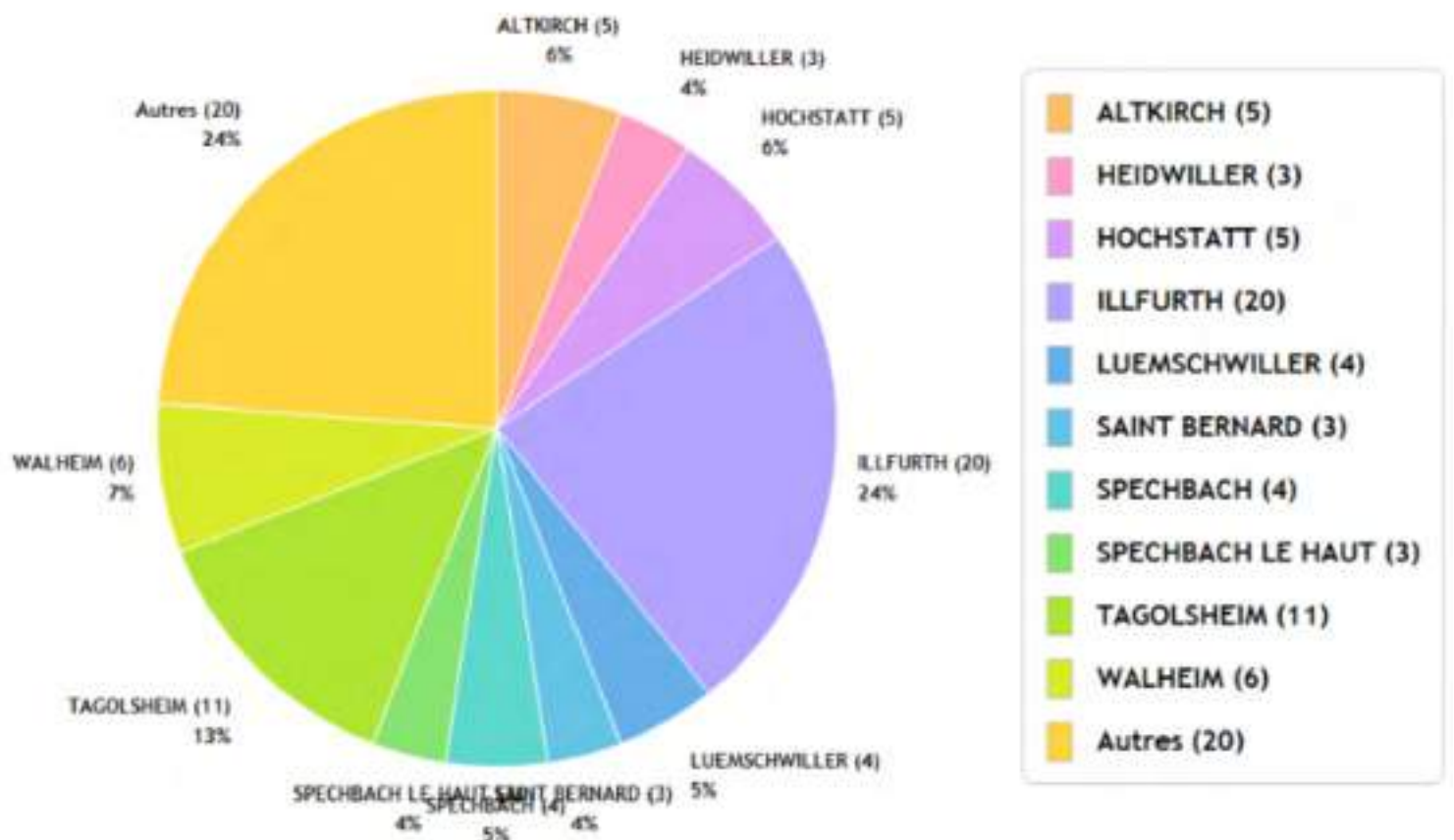
15 ETP

- **11 ETP** auprès des enfants
- **1,5 ETP** Direction
- **0,5 ETP** Infirmière
- **2 ETP** Maitresse de maison

En 2024

Enfants inscrits = **92**
 Jours d'ouverture = **224**
 Taux d'occupation : **69,05 %**
 Horaires d'ouverture : **7h30-18h**
 En 2022, **94** enfants ont été accueillis.
 En 2023, **97** enfants ont été accueillis.

Répartition des familles



La majorité des familles utilisant ce service proviennent de la commune d'Illfurth (24 %), suivi de la commune de Tagolsheim (13 %).

Cette structure profite également aux familles provenant d'autres communes du territoire

On constate également que certaines familles dont les enfants fréquentent ce multi-accueil sont résidents de communes d'autres EPCI (Zillisheim, Ballschwiller, Lutterbach, Saint-Ulrich, Seppois Le Haut, Heimsbrunn, Hagenbach, Flaxanden, Brunstatt).



Locaux
CCS



25 places
en agrément depuis le
01/08/24



**10 semaines
à 3 ans**
enfants accueillis

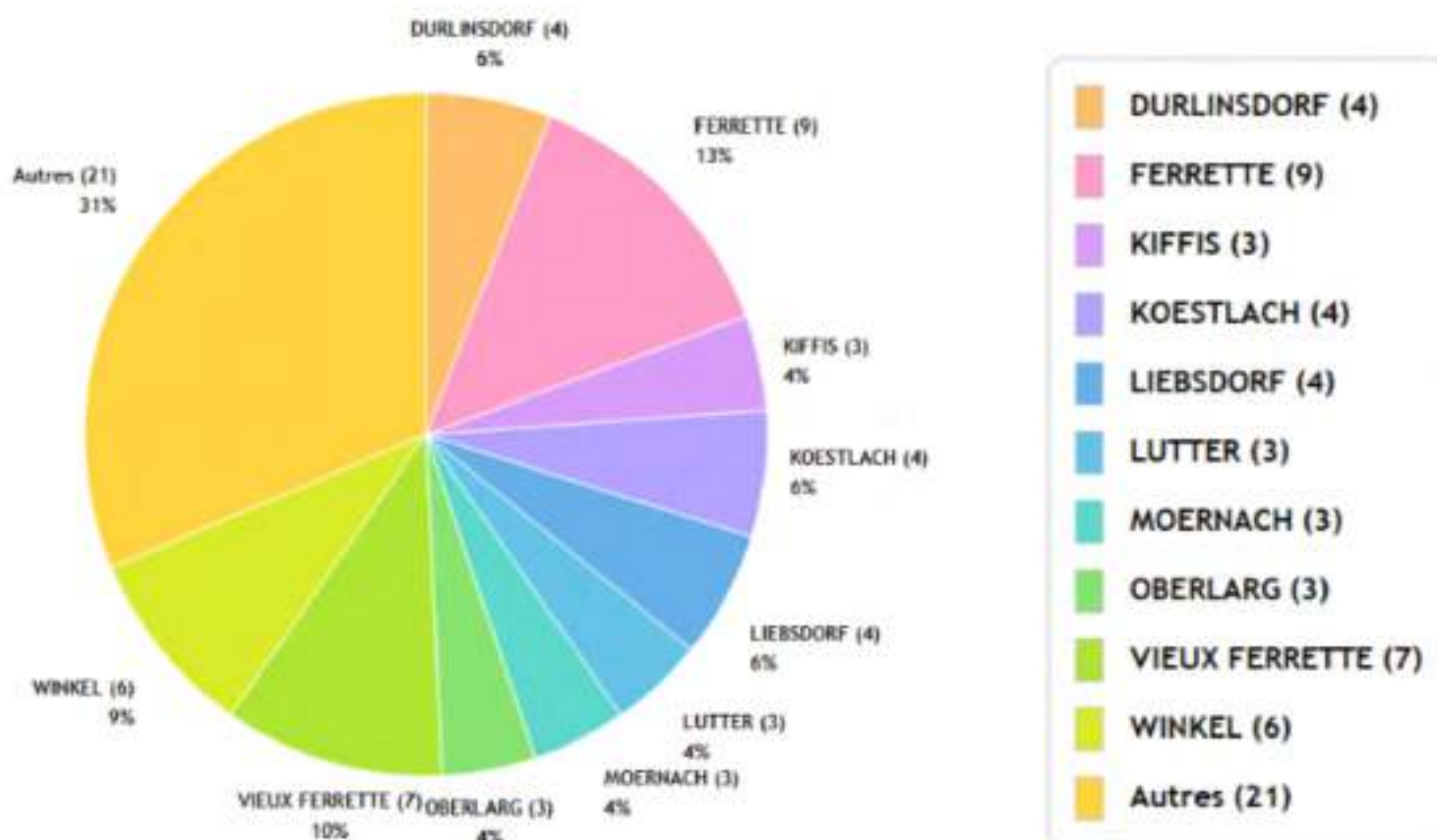
11,5 ETP

- **8 ETP** auprès des enfants
- **1,5 ETP** Direction
- **0,5 ETP** Infirmière
- **1 ETP** Maitresse de maison

En 2024

Enfants inscrits = **70**
 Jours d'ouverture = **224**
 Taux d'occupation : **61 %**
 Horaires d'ouverture : **7h-18h**
 En 2022, **44** enfants ont été accueillis.
 En 2023, **50** enfants ont été accueillis.

Répartition des familles



La majorité des familles dont les enfants sont inscrits dans ce multi-accueil, proviennent de la commune de Ferrette (13 %) et Vieux-Ferrette (10%).

Toutes les familles sont originaires d'un village se situant dans la CCS



Locaux
CCS



30 places
en agrément



**10 semaines
à 3 ans**
enfants accueillis

14,5 ETP

■ **10 ETP** auprès des enfants

■ **1,5 ETP** Direction

■ **0,5 ETP** Infirmière

■ **2 ETP** Maitresse de maison

En 2024

Enfants inscrits = **63**

Jours d'ouverture = **224**

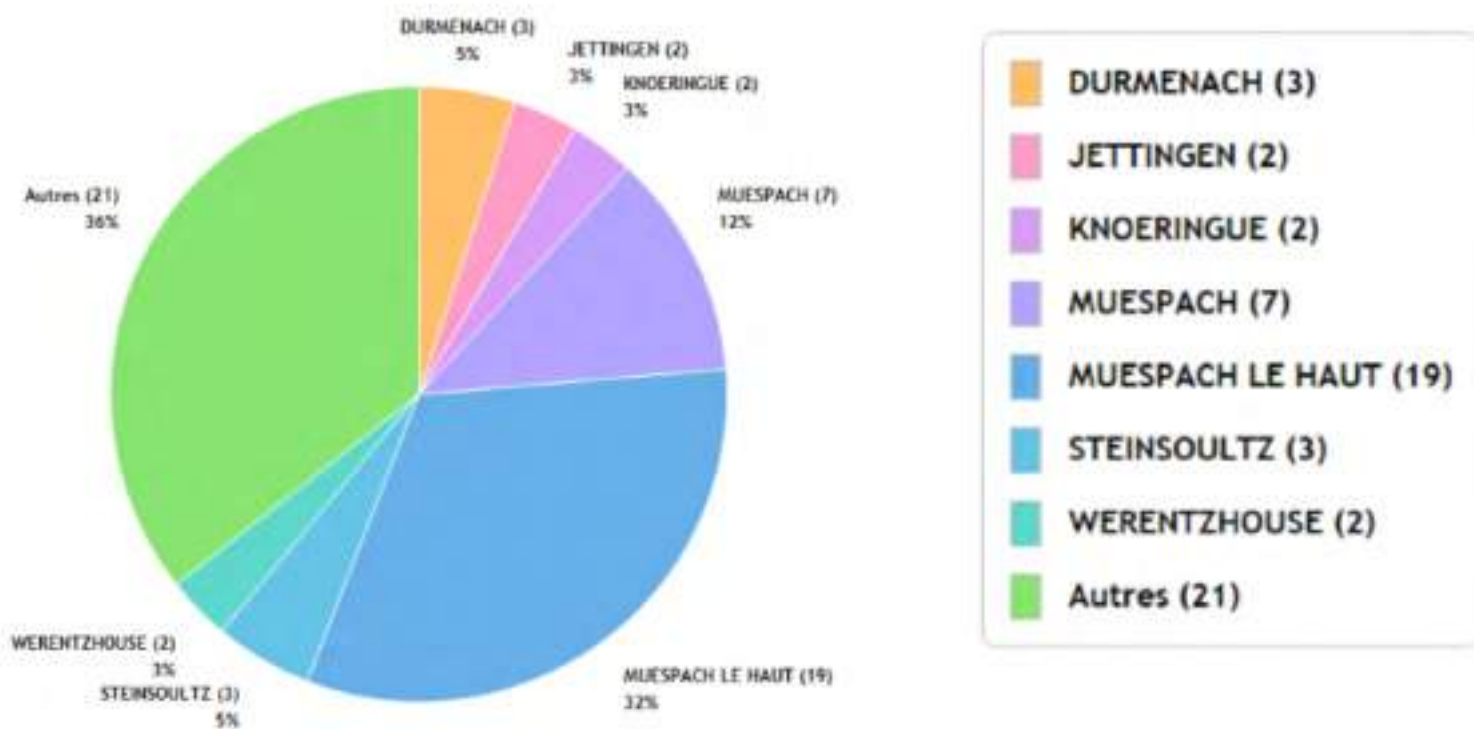
Taux d'occupation : **69 %**

Horaires d'ouverture : **7h30-18h**

En 2022, **66** enfants ont été accueillis.

En 2023, **76** enfants ont été accueillis.

Répartition des familles



La majorité des familles dont les enfants sont inscrits dans ce multi-accueil, proviennent de la commune de Muespach Le Haut (32%)

Toutes les familles sont originaires d'un village se situant dans la CCS sauf pour 2 familles venant de Ueberstrass et Huningue.



Locaux

en location dans la
Maison de l'enfance



30 places

en agrément



10 semaines à 4 ans

enfants accueillis

13,3 ETP

■ **9,5 ETP** auprès des enfants

■ **1,5 ETP** Direction

■ **0,8 ETP** Infirmière

■ **1,5 ETP** Maitresse de maison

En 2024

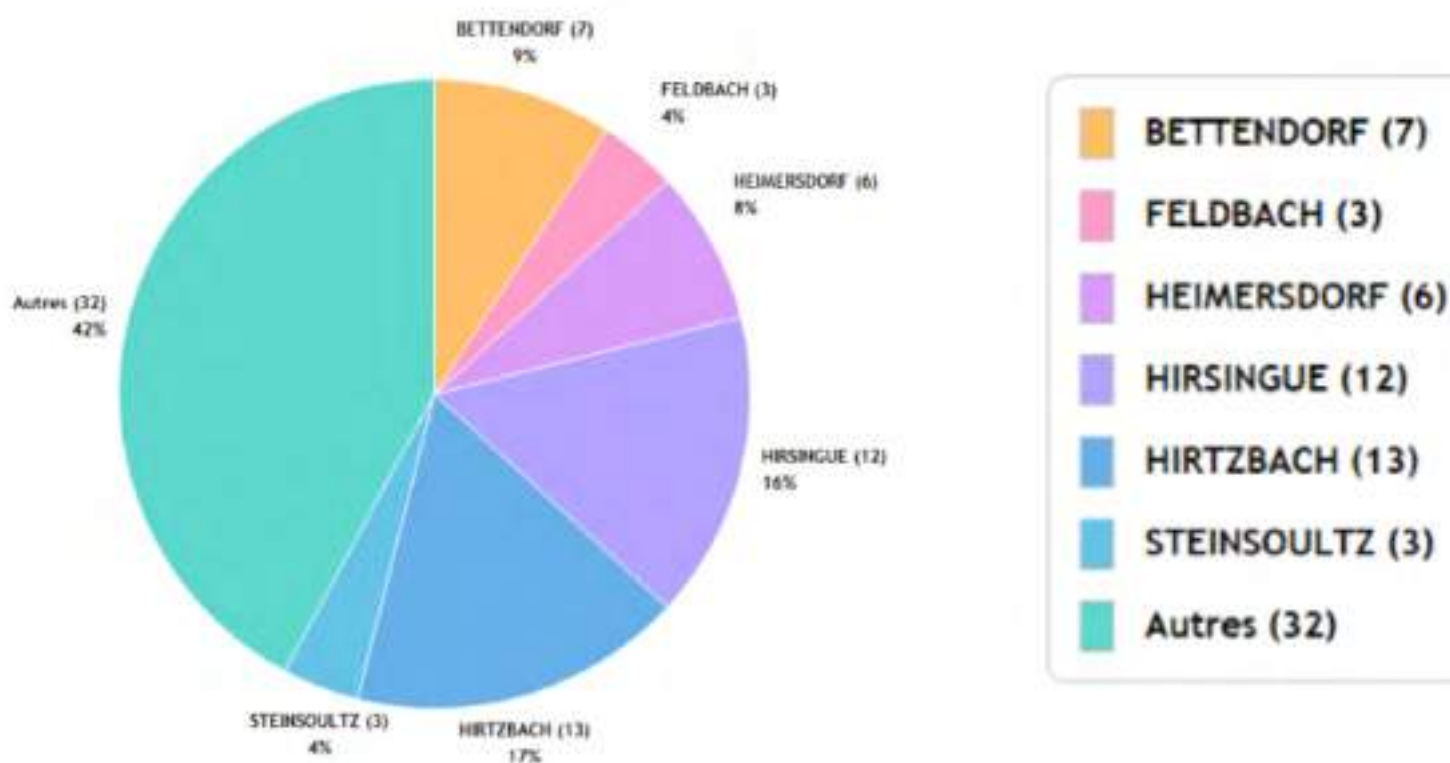
Enfants inscrits = **86**

Jours d'ouverture = **224**

Taux d'occupation : **62,53 %**

Horaires d'ouverture : **7h-18h30**

Répartition des familles



La structure accueille également des familles d'un bon nombre de communes aux alentours (Winkel, Werentzhouse, Waldighoffen, Oltingue, Oberdorf/Ilthal, Linsdorf, Ligsdorf, Jettingen, Hundsbach, Hirsingue, Heimersdorf, Ferrette, Durmenach, Biederthal, Berentzwiller).

Ce qui s'explique peut-être par les trajets domicile-travail effectués dont l'axe de passage se situe dans la commune d'Hirsingue.



Locaux

en location dans la
Maison des associations



35 places

en agrément



10 semaines à 3 ans

enfants accueillis

12,9 ETP

■ 9,4 ETP auprès des enfants

■ 1 ETP Direction

■ 1,4 ETP personnel de service

En 2023

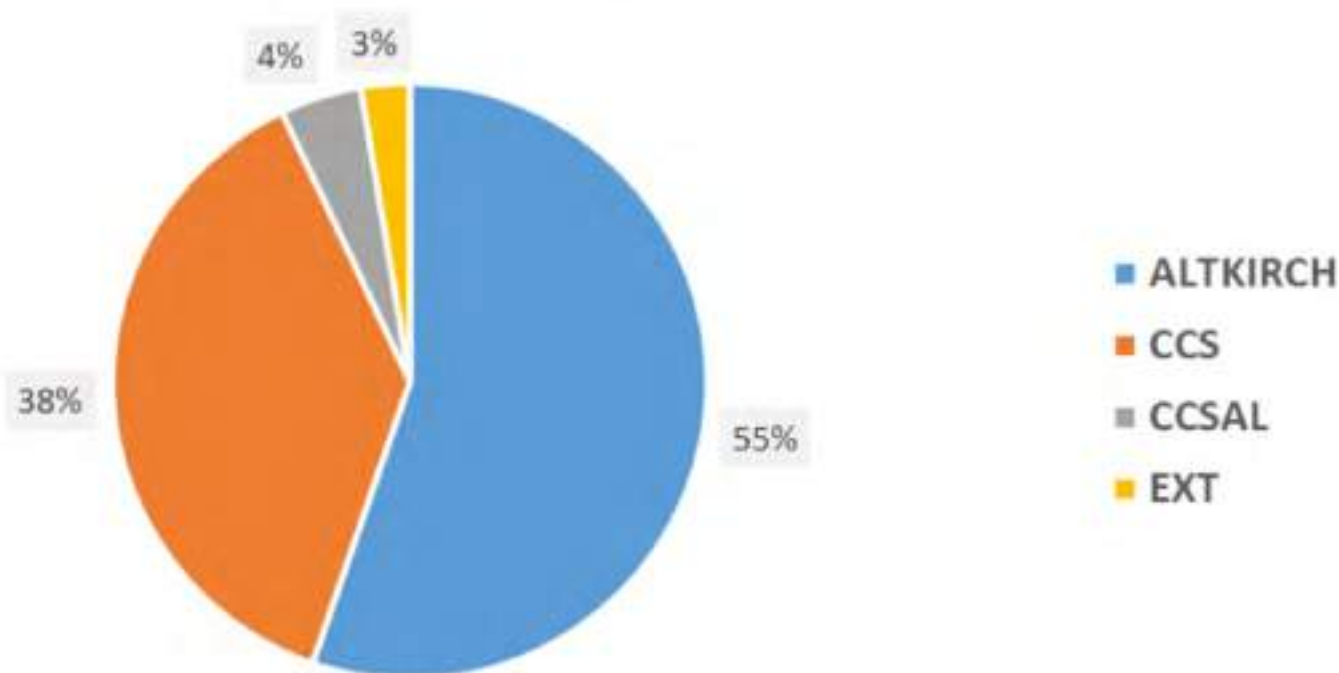
Enfants inscrits = **90** (+8.5%)

Jours d'ouverture = **226**

Taux d'occupation : **66,3 %**

Horaires d'ouverture : **7h-18h30**

Répartition des familles



La majorité des familles qui utilisent ce service proviennent du territoire de la CCS, mais aussi de la communauté de communes Sud-Alsace Large.

Le mode d'accueil régulier concerne 81 % des enfants tandis que 2% de l'accueil concerne des urgences.

Le règlement de fonctionnement et le projet éducatif :

Il permet de présenter la crèche et son règlement intérieur. Il familiarise les parents au fonctionnement de la crèche, il est commun au 4 crèches de la CCS.

Nous mettons en place un projet commun pour l'accueil des enfants, intégrant l'itinérance ludique afin de garantir une qualité d'accueil exceptionnelle et basée sur les besoins de l'enfant.

Les habitudes de vie :

Dès le 1er entretien, le professionnel accueille la famille pour présenter la structure, informer et répondre aux questions des parents et envisager la période de familiarisation de l'enfant (dates, rythmes, etc.) Il transmet également la feuille d'habitude de vie qui sera le lien entre la vie de l'enfant à domicile et son adaptation à la crèche. Ce document permet aussi d'être à l'écoute des besoins des parents, de mesurer avec eux les possibles pour répondre à leurs attentes particulières en établissant une relation basée sur le respect et la confiance.

Les transmissions :

Matin et soir, elles sont des instants privilégiés d'échanges entre les parents et l'équipe qui permettent de partager les moments de vie de l'enfant.

La communication :

Ils permettent de découvrir l'actualité de la structure, les invitations pour les réunions et présentent les photos des événements et des moments de vie de la structure.

Les structures sont mobilisées dans de nombreuses actions notamment pour convier les parents dans des moments partagés.



Les échanges entre les professionnels et les parents dont les enfants fréquentent la structure ont soulevé beaucoup de fatigue chez les parents ainsi que la culpabilité de ne pouvoir partager plus de temps avec leurs enfants.

L'organisation entre le temps familial et le temps professionnel est un point soulevé et pose le questionnement du temps partagé entre enfants et famille et sur les accompagnements qui pourraient être proposés par les multi-accueils.

Les 10 principes fondamentaux d'accueil disposés dans la Charte nationale d'accueil du jeune enfant constituent le socle commun à suivre pour l'ensemble des professionnelles de la crèche en termes de valeurs éthiques, de postures à adopter, et d'exigences professionnelles à valoriser pour compléter leurs savoirs faire et savoirs cognitifs.

Au-delà de la réponse immédiate de la garde d'enfants, la crèche participe à l'éveil de l'enfant et à son développement, en lui permettant de découvrir la vie de groupe, mais aussi l'expérience du contact environnemental et social extérieur. La crèche de l'APEA favorise le MOUVEMENT APPRENANT du jeune enfant.

La Communauté de Communes a une attention particulière aux familles de son territoire. En 2023, elle a démarré un projet « se lier, se relier pour mieux relayer ». Ce projet est né de la volonté de la CC d'harmoniser l'offre de service petite enfance sur ces 64 communes, tenant compte d'une offre de service inégale (conséquence de la fusion en 2017 de 5 CC), mais également de la baisse importante du nombre d'assistantes maternelles.

Les objectifs de ce projet qui est en cours sont :

- D'offrir un réseau de service des professionnels pour garantir la qualité d'accueil des enfants
- D'offrir un réseau au service des familles pour mieux accompagner les besoins individuels
- De renforcer la qualité d'accueil au sein des modes d'accueil du jeune enfant
- D'informer et d'accompagner les familles pour favoriser le recours au mode d'accueil

Ce projet s'étend de 2024 à 2026.





Micro Crèche Reinette et Api
à Altkirch



Micro-Crèche "Les Chérubins"
à Altkirch



Micro-Crèche "Les Chérubins"
à Hochstatt



Micro-Crèche "Pépin et Amandine"
à Altkirch



Micro-Crèche "Les Popins"
à Spechbach



Micro-Crèche bilingue "Storka Hissela"
à Waldighoffen

Il est à noter une évolution des places d'accueil, à compter de 2024, avec l'implantation de 4 micro-crèches privées en gestion Paje sur les communes d'implantation suivantes :

- Oltingue
- Saint-Bernard
- Tagsdorf
- Hirsingue.

LA PETITE ENFANCE L'OFFRE INDIVIDUELLE

LES ASSISTANTS MATERNELS SUR LE TERRITOIRE

		NB assistants maternels agréés actifs au moins un mois sur l'année	Evolution du nombre assistants maternels	Taux d'assistants maternels de 50 ans ou plus	Nombre d'enfants gardés	Evolution du nombre d'enfant gardés
CC SUNDGAU	2022	181	-16,6%	42%	472	-9,2%
	2019	217		40%	520	
HAUT-RHIN	2022	2 555	-16,5%	45%	6 709	-13,7%
	2019	3 059		42%	7 775	

© CAF, Portrait de territoire, 2024

Les Maisons des Assistants Maternels (MAM) regroupent plusieurs Assistants Maternels et permettent l'accueil de 4 enfants par AM (selon son agrément).

L'accueil des enfants se fait dans un local public ou privé, qui doit garantir la santé et la sécurité des mineurs. La MAM est un lieu strictement professionnel, qui ne peut être le domicile d'un assistant maternel, et doit respecter des normes de sécurité communiquées par le maire et contrôlées par la protection maternelle et infantile (PMI).



MAM
"Les Petites Canailles"
à Illtal



MAM
"Nid ddouillet"
à Roppentwiller



MAM
"1 2 3"
à Heidwiller



MAM
à Steinsoultz

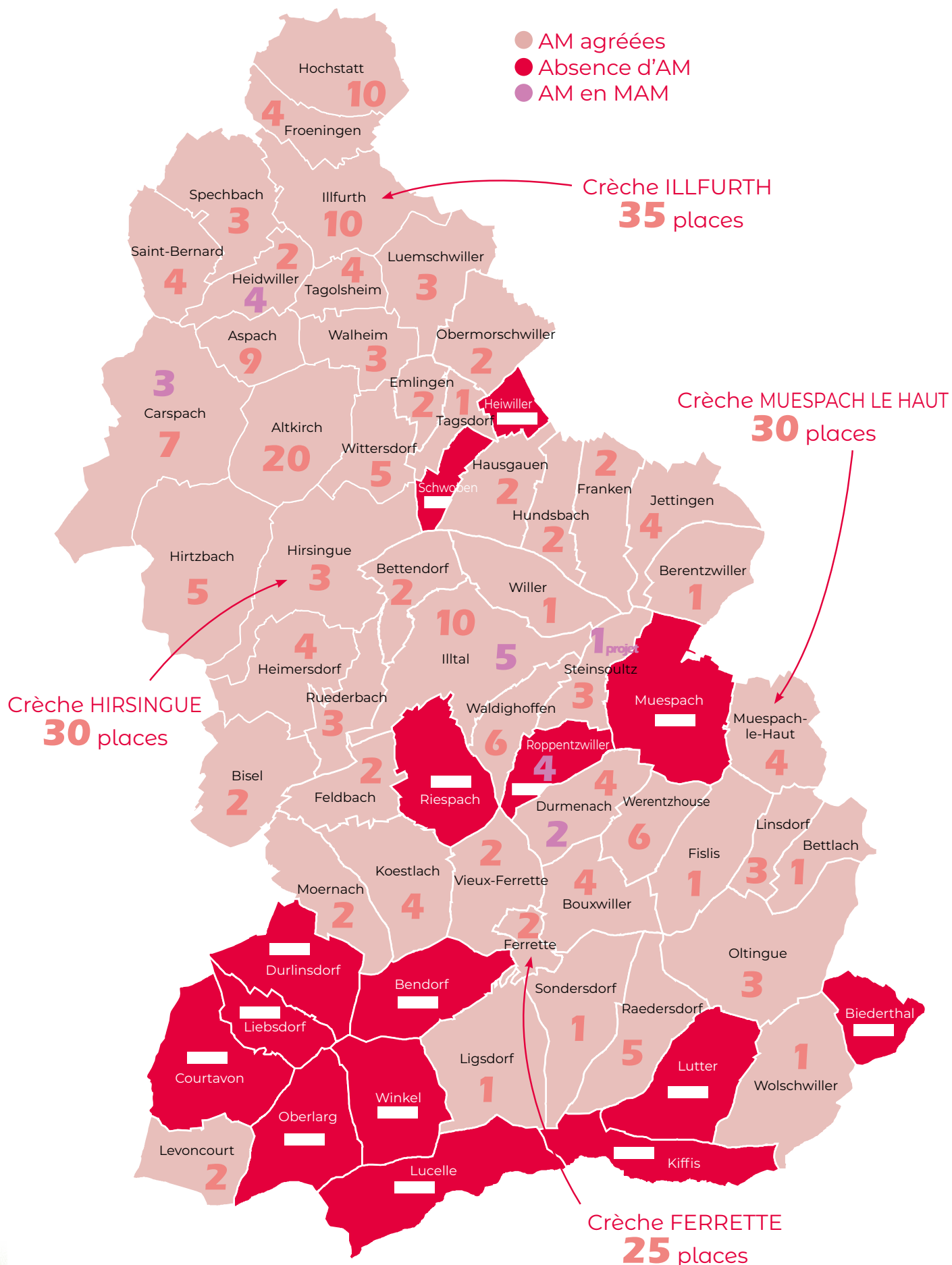


MAM
"Le Paradis des Cigogneux"
à Carspach



MAM
"Les P'tits Bonheurs"
à Durmenach

NOMBRE D'ASSISTANTES MATERNELLES PAR VILLAGE DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU Janvier 2025



Les Relais Petite Enfance ont pour mission, d'informer et de permettre la création d'un lien entre les parents et les assistants maternels, mais également entre les assistants maternels et ce, lors de temps d'échanges et d'animations proposées par le RPE.

- Mission d'information, d'orientation et d'accès aux droits ;
- Gestion de l'offre et de la demande de garde du jeune enfant ;
- Mise en relation des parents et des Assistants Maternels (AM) ;
- Mise en relation des AM entre eux durant des sessions d'activités (temps d'échanges et de rencontres entre AM, parents, soirée à thème).

S'ajoutent à cela les missions d'information des familles sur l'ensemble des modes d'accueil, collectifs ou individuels et d'accompagnement dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins.

La gestion du « RPE SUNDGAU » mobilise actuellement

2,38
emplois
à temps plein.

Différents outils de communication à destination des familles sont utilisés :

- Messagerie numérique et/ou téléphone
- Site internet de la CC
- Le p'tit journal des RPE trimestriel



Relais Petite Enfance Sundgau

Pour vous ...

- Assistants maternels
- Candidats à l'agrément
- Parents
- Gardes d'enfants à domicile
- Professionnels petite enfance

Un lieu unique pour...

- Gestion de l'offre et de la demande d'accueil du jeune enfant
- Information, conseil, orientation et accès au droit
- Documentation
- Rencontres et échanges
- Animations et ateliers

Service Petite Enfance
Communauté de communes Sundgau
Relais Petite Enfance Sundgau
rpe@cc-sundgau.fr

plus d'infos sur **www.cc-sundgau.fr**

LE TAUX DE COUVERTURE PETITE ENFANCE

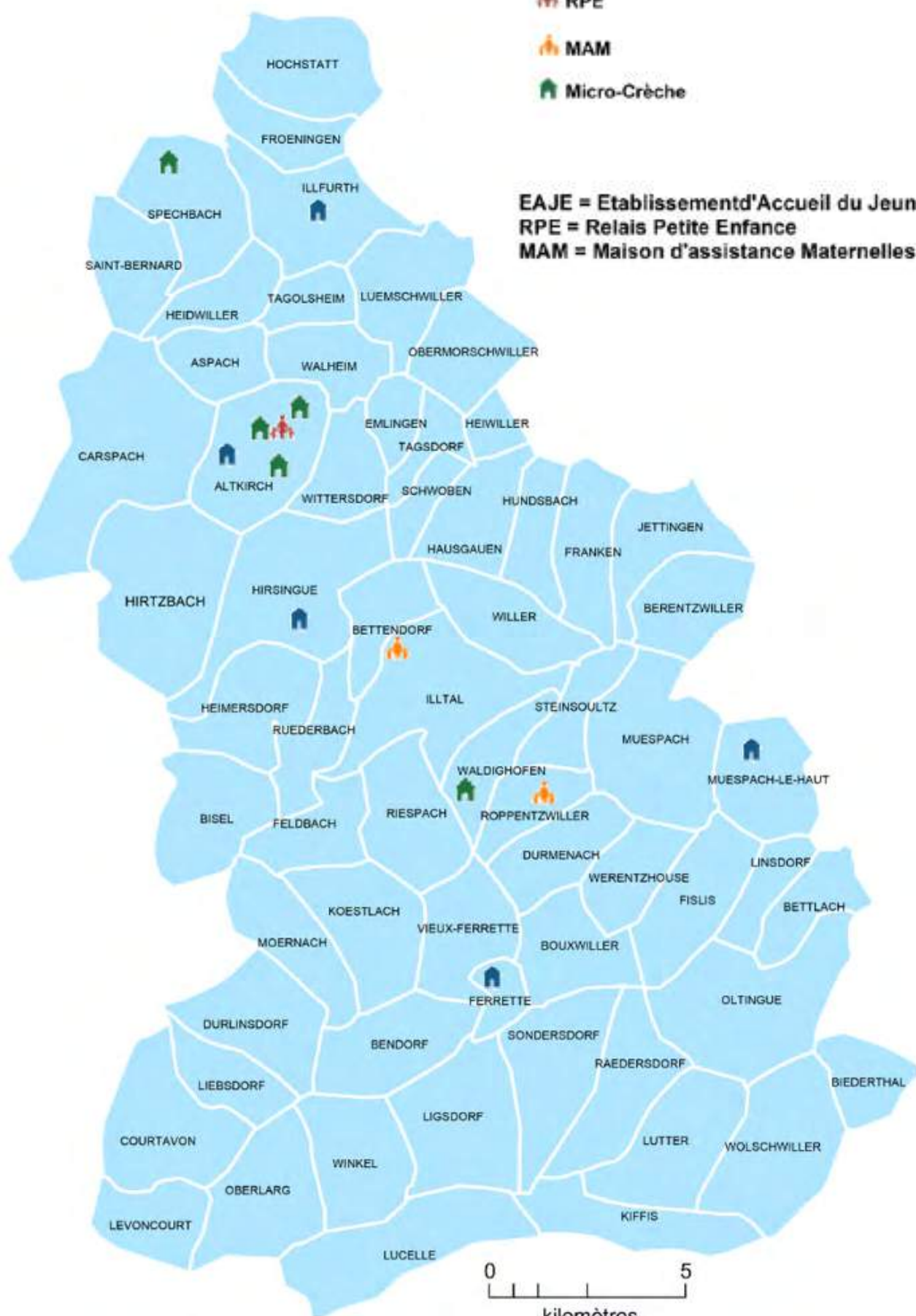
L'indicateur taux de couverture global par les modes d'accueil formels rapporte la capacité théorique d'accueil à la population des enfants de moins de 3 ans (accueil individuel chez les assistantes maternelles, accueil en établissement d'accueil du jeune enfant, école maternelle, salarié à domicile). Il s'exprime en nombre de places offertes pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Le taux de couverture des besoins de la petite enfance est de 51,2 % en 2021 sur la Communauté de Communes Sundgau. Ce taux est inférieur à la moyenne départementale de 52,3 % et à la moyenne nationale (59,4 %).

CC de Sundgau

-  EAJE
-  RPE
-  MAM
-  Micro-Crèche

EAJE = Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
RPE = Relais Petite Enfance
MAM = Maison d'assistance Maternelles

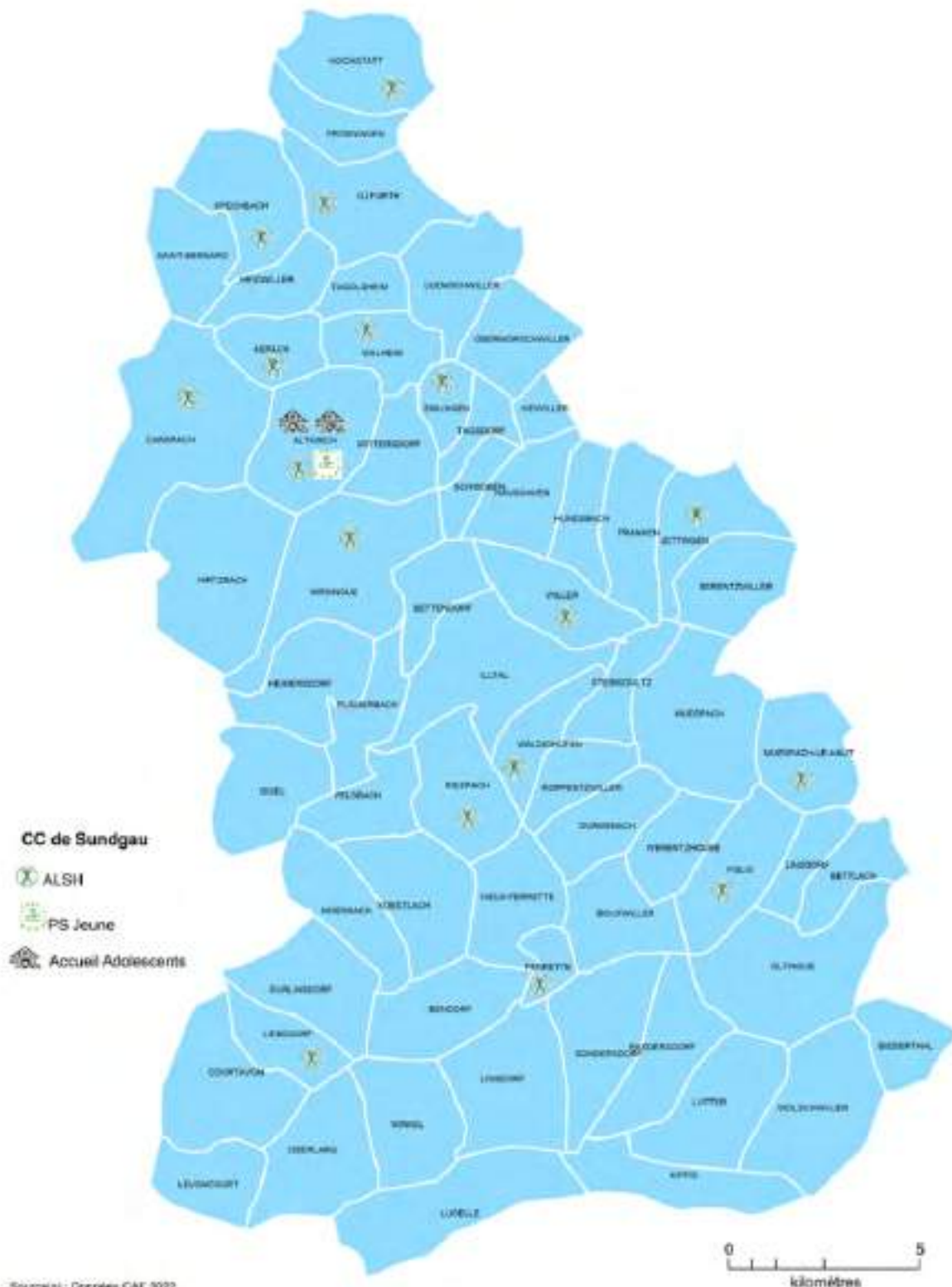


L'ENFANCE OFFRE 3-11 ANS

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les missions de la CCS en direction de l'enfance incluent la proposition de modes de garde pendant les temps scolaires (accueil périscolaire) durant la pause de midi et/ou le soir après l'école, pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Elles comprennent également un accueil extrascolaire durant les vacances.

Dans ces lieux d'accueil, les enfants participent à des activités pédagogiques élaborées par des professionnelles.



Sources : Données CAF 2022

Communauté de Communes
Sundgau



A photograph of a red brick building with a white-framed window. The building is set against a green lawn and a grey sky. The image is framed with a pink border.



Les modalités d'information des familles :

- Par le site Internet de la collectivité ou de l'association, par mail aux familles inscrites
- Par affichage dans les lieux institutionnels (Mairie, antennes et établissements de la CCS, Écoles, RPE, etc.).

Les modalités d'inscription et de réservation :

Par le Portail Famille de la collectivité ou de l'association. Accueil physique au siège de l'association ou de la collectivité.

L'année 2023 a été marquée par la mise en route des nouveaux locaux situés à Spechbach et Ferrette et par le déménagement du périscolaire de Liebsdorf à Courtavon.



ANNÉE	HEURES D'ACCUEIL ENFANTS	HEURES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	HEURES D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE
2022	524 670	385 056	139 613
2019	684 224	529 303	154 921
EVOLUTION	+23 %	+ 27 %	+ 10 %

Accueil périscolaire :

Midi et soir (sortie d'école jusqu'à 18 h 30) Matin dans certaines structures,

Accueil du mercredi :

Accueil en journée ou demi journée dans certaines structures. Considéré comme un accueil périscolaire pour la CAF.

Accueil extrascolaire :

Accueil en journée ou demi journée. Ouverture des structures en alternance.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**AU SEIN DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS**

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Sundgau offre un service d'accueil et de loisirs pour enfants, devenu un pilier essentiel de la politique sociale et familiale. En 2023, cette tradition d'excellence a été poursuivie, soulignant l'importance de ces services pour l'attractivité du territoire et le bien-être des habitants. L'engagement envers l'enfance est un engagement envers l'avenir du Sundgau. En fournissant un cadre stable et enrichissant, chaque enfant peut s'épanouir, tout en soutenant les parents dans leur quotidien.

STRUCTURES	Nb de Places Périscolaires	Ecoles rattachées
LES PTITS CHOUX HOCHSTATT	137	"Hochstatt, Froeningen"
ASPACH	70	Aspach
CAP SUR L'ILL - WALDIGHOFFEN	90	" Steinsoultz Waldighoffen, Durmenach Roppenzwiler "
EMLINGEN	62	"Emlingen, Obermorschwiller, Tagsdorf, Wittersdorf"
CARSPACH	62	Carspach
FISLIS	75	"RPI Fislis-Linsdorf, RPI d'Oltingue, Bouxwiller, Werentzhouse"
FERRETTE	105	RPC Ferrette-Ligsdorf-Winkel-Bendorf-Lucelle-Sondersdorf-Kiffis
L'ILL AUX ENFANTS - ILLFURTH	100	"Heidwiller, Illfurth"
LES PETITES CLÉS - JETTINGEN	34	RPI Berentzwiller-Jettingen
COURTAVON	74	" RPI de Courtavon-Levoncourt-Oberlarg-Liebsdorf, Durlinsdorf RPI de Mœrnach-Kœstlach-Vieux-Ferrette"
MUESPACH-LE-HAUT	48	"Muespach, Muespach le Haut"
LES GALOPINS - SPECHBACH	86	RPI Spechbach-St Bernard
WALHEIM	86	"Luemschwiller, RPI Tagolsheim-Walheim"
WILLER	62	RPI Willer-Hundsbach-Franken- Hausgauen
LA CABANE AUX LUTINS - RIESPACH	52	"RPI Riespach-Feldbach-Bisel RPI Illtal-Raedersdorf-Ruederbach"
LE BOIS D'YRSAN - HIRSINGUE	130	"Hirsingue, Hirtzbach, Heimersdorf "
LA CLÉ DES CHAMPS - ALTKIRCH	220	" Altkirch Les Tilleuls, Les Tuileries, St Morand"
TOTAL	1493	

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

AU SEIN DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LOISIRS

STRUCTURES	Nb de Places Péricolaires
LES PTITS CHOUX HOCHSTATT	56
ASPACH	48
CAP SUR L'ILL - WALDIGHOFFEN	56
EMLINGEN	48
FISLIS	48
FERRETTE	48
L'ILL AUX ENFANTS - ILLFURTH	56
LIEBSDORF	48
LES GALOPINS - SPECHBACH	48
WALHEIM	48
WILLER	48
LA CABANE AUX LUTINS - RIESPACH	48
LE BOIS D'YRSAN - HIRSINGUE	48
LA CLÉ DES CHAMPS - ALTKIRCH	70
ADOS 12-17	70
TOTAL	740

LES ACTIVITÉS DES TEMPS EXTRASCOLAIRE

20 PROJETS PÉDAGOGIQUES EN 2023...

Des thématiques variées pour un épanouissement maximum !

- Rencontres autour de la parentalité,
- Événements familiaux,
- Sorties natures,
- Moments intergénérationnels et solidaires,
- Activités sportives,
- Spectacles culturels,
- Ateliers inclusifs et pédagogiques.



Consciente que ce qui se construit pendant l'enfance conditionnera la vie d'adulte, la priorité de l'équipe d'animation dans la réflexion des programmes d'activités est d'éveiller la curiosité générale des enfants.

Les programmes d'animations des vacances ont donc une double vocation : donner du plaisir et charmer les enfants, tout en développant de manière ludique leur culture générale.

3-12 ans

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ALSH ANNÉE 2024-2025

les
du 4 septembre 2024
au 2 juillet 2025

- **Périscolaire** à EMLINGEN
- **Périscolaire** à FERRETTE
- **Le Bois d'Yrsan** à HIRSINGUE
- **Les P'tits Choux** à HOCHSTATT
- **Les Galopins** à SPECHBACH
- **Cap sur l'ill** à WALDIGHOFFEN

ALSH AUTOMNE
du 21 oct. au 31 oct. 2024

- **Périscolaire** à EMLINGEN
- **Périscolaire** à FISLIS
- **Le Bois d'Yrsan** à HIRSINGUE
- **Les P'tits Choux** à HOCHSTATT
- **Les Galopins** à SPECHBACH
- **Cap sur l'ill** à WALDIGHOFFEN

ALSH HIVER
du 10 fév. au 21 fév. 2025

- **Périscolaire** à ASPACH
- **Périscolaire** à FISLIS
- **Le Bois d'Yrsan** à HIRSINGUE
- **Les P'tits Choux** à HOCHSTATT
- **kendrstuba** à WILLER

ALSH NOËL
du 23 déc. 2024 au
3 janvier 2025

- **Périscolaire** à ASPACH
- **Périscolaire** à FERRETTE

ALSH PRINTEMPS
du 7 avril au 17 avril 2025

- **Périscolaire** à COURTAVON
- **Périscolaire** à EMLINGEN
- **Périscolaire** à FERRETTE
- **Le Bois d'Yrsan** à HIRSINGUE
- **L'ill aux enfants** à ILLFURTH
- **Cap sur l'ill** à WALDIGHOFFEN



Contactez le
SERVICE ENFANCE
de la COMMUNAUTÉ de
COMMUNES SUNDGAU

Tél : 03.89.25.53.86
enfance@cc-sundgau.fr

Retrouvez les contacts par structure sur
notre site :
[http://www.cc-sundgau.fr/
grandir/enfance.htm](http://www.cc-sundgau.fr/grandir/enfance.htm)



du 7 au 11 juillet

- **Périscolaire** à COURTAVON
- **Le Bois d'Yrsan** à HIRSINGUE
- **Les P'tits Choux** à HOCHSTATT
- **Les Tilleuls** à WALHEIM
- **Cap sur l'ill** à WALDIGHOFFEN
- **kendrstuba** à WILLER

du 15 au 18 juillet

- **Périscolaire** à COURTAVON
- **Le Bois d'Yrsan** à HIRSINGUE
- **Les P'tits Choux** à HOCHSTATT
- **Les Tilleuls** à WALHEIM
- **Cap sur l'ill** à WALDIGHOFFEN
- **kendrstuba** à WILLER

du 21 au 25 juillet

- **Périscolaire** à FERRETTE
- **Le Bois d'Yrsan** à HIRSINGUE
- **L'ill aux enfants** à ILLFURTH
- **Les Galopins** à SPECHBACH
- **Cap sur l'ill** à WALDIGHOFFEN

du 28 juillet au 1^{er} août

- **Périscolaire** à FERRETTE
- **Le Bois d'Yrsan** à HIRSINGUE
- **L'ill aux enfants** à ILLFURTH
- **Les Galopins** à SPECHBACH
- **Cap sur l'ill** à WALDIGHOFFEN

ALSH ÉTÉ 2025

du 4 au 8 août

- **Périscolaire** à FERRETTE
- **Les Tilleuls** à WALHEIM
- **kendrstuba** à WILLER

du 11 au 14 août

- **Périscolaire** à FERRETTE
- **Les Tilleuls** à WALHEIM
- **kendrstuba** à WILLER

du 18 au 22 août

- **Périscolaire** à EMLINGEN
- **Périscolaire** à FISLIS
- **Les P'tits Choux** à HOCHSTATT
- **Périscolaire** à RIESPACH
- **Les Galopins** à SPECHBACH

du 25 au 28 août

- **Périscolaire** à EMLINGEN
- **Périscolaire** à FISLIS
- **Les P'tits Choux** à HOCHSTATT
- **Périscolaire** à RIESPACH
- **Les Galopins** à SPECHBACH

ATTENTION FERMETURE DE TOUS LES ALSH
LE 29 AOÛT EN RAISON DE LA PRÉ-RENTÉE.



LES VACANCES DE LA
TOUSSAINT



LES VACANCES DE NOËL



LES VACANCES D'HIVER



LES VACANCES DE
PRINTEMPS



LES VACANCES D'ÉTÉ



SÉJOURS ET STAGES

Le service enfance de la CCS a lancé une initiative pour offrir des goûters de producteurs locaux aux enfants inscrits dans les périscolaires. Ce projet propose des yaourts, des fruits frais et d'autres produits locaux de qualité.

L'objectif est de promouvoir une alimentation saine et équilibrée tout en soutenant les producteurs locaux et en sensibilisant les enfants à l'importance de consommer des aliments frais et de saison.

Les avantages de ce projet sont nombreux :

- Promotion de la santé : amélioration de la santé et du bien-être des enfants grâce à une alimentation équilibrée.
- Soutien aux producteurs locaux : soutien à l'économie locale et encouragement des pratiques agricoles durables.
- Éducation alimentaire : éducation des enfants sur l'origine des aliments et l'importance de choisir des produits de qualité.
- Réduction de l'empreinte carbone en privilégiant les circuits courts.

En offrant des produits locaux de qualité, nous contribuons au bien-être des enfants, soutenons l'économie locale et promouvons des pratiques durables.



L'ENFANCE

EN BREF

Le territoire de la CCS dispose de 18 sites d'accueils sur le territoire, 16 gérés par la CCS et deux accueils de loisirs associatifs.

L'ensemble de l'année est couvert, y compris lors des vacances scolaires de Noël et du mois d'août, par l'offre d'accueil et selon les périodes des regroupements d'effectifs peuvent être faits entre sites d'accueil.

Du fait de l'importance étendue du territoire et de sa faible densité, il a été nécessaire de rassembler plusieurs écoles par structure d'accueil ce qui engendre l'utilisation de transports pour effectuer les trajets entre les établissements scolaires et ALSH.

L'embauche de deux « référentes inclusion » a permis d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement au sein des structures. Cela a conduit à la mise en place de divers outils facilitant le travail des agents des services périscolaires et améliorant les conditions d'accueil. Des actions de formation et de spécialisation pour les animateurs sont également proposées.

Malgré une offre diversifiée dans le secteur de l'enfance, la question se pose quant à l'équité de sa répartition géographique et des besoins auxquels il conviendrait de pouvoir répondre dans le développement de l'offre à destination de ce secteur.

Deux sites sont actuellement en projet (Muespach-Le-Haut et Oltingue) afin de permettre un meilleur accueil des enfants et de disposer de structures adaptées (concernant l'organisation et la logistique spécifique à l'accueil de jeune public), ce qui favorisera également les conditions de travail des agents.

Certains des sites périscolaires du territoire de la CCS sont confrontés à des problématiques organisationnelles du fait de leur implantation dans les salles polyvalentes des communes.

Le personnel fait part des difficultés liées au rangement et à l'installation de tables, chaises (pour les temps méridiens) plusieurs fois par jour ainsi que du rangement et stockage des jeux, qui nécessite une part de temps importants et constitue du stress et une fatigue supplémentaire.

En effet, ces salles n'étant pas utilisées uniquement pour l'accueil des enfants, les agents doivent tenir compte des plannings d'occupation de ces lieux et s'y adapter.

Les communes expriment des difficultés quant à l'occupation permanente de leur salle polyvalente par l'activité périscolaire, ne laissant aucune souplesse à la location temporaire associatif ou à destination des habitants de leur village.

LA JEUNESSE

OFFRE 12-25 ANS

LE SERVICE JEUNESSE ET SES ACTIVITÉS

Le service jeunesse de la communauté de communes Sundgau met en œuvre différentes actions à destination des pré-ados (10-12 ans) et des adolescents (12-18 ans).

Le service enfance jeunesse se situe à ce jour dans les bâtiments de la CCS à Altkirch :

De nombreuses activités sont mises en place dans diverses thématiques selon les spécialités des animateurs et des agents du service. Le travail s'effectue en équipe et le service dispose d'une bonne cohésion de groupe favorable à la mise en place d'actions à destination des jeunes.

Il rayonne sur le territoire en proposant d'autres lieux pour permettre l'accessibilité des services proposés aux jeunes pour pallier à un problème éventuel de mobilité.

Principalement organisées durant les périodes hors temps scolaire (mercredis après-midis et vacances scolaires) les activités proposées sont variées et adaptées à tous.

Des animations « passerelles » sont organisées durant les vacances scolaires à destination des enfants les plus âgés des accueils de loisirs afin de participer à la transition que représente leur future arrivée au collège.

Les mercredis après-midis, les jeunes sont accueillis au départ des 4 collèges du territoire par les animateurs. Après un temps de repas pris en commun, diverses animations leurs sont proposées selon un planning d'animations établi à l'année. Pour les temps du mercredi et pour faire face à d'éventuels problèmes de mobilité, un ramassage est effectué dès la sortie des collèges pour emmener les jeunes sur les lieux de l'activité programmée.

Le champ d'intervention du service s'étend depuis peu au sein des structures et, chaque semaine, les animateurs proposent aux collégiens différentes activités durant les temps de pause méridiens.

Le service dédié à la jeunesse gère :

L'organisation d'accueil de loisirs ados (11-15 ans), d'animations à la carte (10-18 ans) et de séjours (10- 18 ans) durant les périodes scolaires.

L'organisation de manifestations et d'évènements spécifiques à destination des familles (Fête du jeu, jeux de piste de l'automne, Color Fun, etc.).

Mise en œuvre d'une politique spécifique à destination des adolescents

- Soutien au développement de projets émanant des jeunes,
- Actions en lien avec les établissements scolaires du territoire (collèges et lycées).
- Partenariats divers avec les associations et institutions du territoire.

FRÉQUENTATION DU SERVICE JEUNESSE

Le service jeunesse de la communauté de communes Sundgau met en œuvre différentes actions à destination des pré-ados (10-12 ans) et des ados

ANNÉE	HEURES D'ACCUEIL ADOLESCENTS
2019	18 278
2024	15 271

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ SUR LE TERRITOIRE

LE TERRITOIRE EN MATIÈRE

Lorsque l'on parle de soutien à la parentalité, on peut légitimement se demander en quoi cela consiste et de quelle manière une collectivité est en mesure d'agir dans ce champ d'intervention.

Les actions de soutien à la parentalité visent à accompagner les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle éducatif quotidien auprès de leurs enfants.

C'est un objectif des politiques familiales au même titre que l'encouragement à la natalité, la compensation des charges financières liées à la natalité, la compensation des charges financières liées à la famille et la conciliation vie/familiale/vie professionnelle.

© Sources / Vie Publique.fr

DES DISPOSITIFS :

Les réseaux d'écoute, d'appui et d'Accompagnement des Parents(REAAP)

Créés en 1998, ont pour objectif d'aider les pères et mères de famille avec une double préoccupation : favoriser les échanges entre eux et leur permettre de mutualiser leur expérience ; faciliter l'accès à l'information et favoriser le contact avec des professionnels de l'éducation.

La Communauté de Communes ne dispose pas d'un réseau local parents.

Il est à noter 7 actions de soutien à la parentalité au titre du Réseau Parents 68 en 2024 :

- 1 action à l'initiative de l'accueil périscolaire d'Hochstatt,
- 2 actions à l'initiative du service jeunesse,
- 4 actions à l'initiative du Rpe.

Ces actions se sont déroulées dans différentes communes du territoire : Altkirch, Hochstatt, Ferrette, Hirsingue...

Les actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité soutenues par le Réseau Parents 68 sont mises en œuvre avec et pour les parents et ont pour vocation de :

- Valoriser le rôle et les compétences des parents
- Viser explicitement à améliorer et/ou conforter la construction de la relation parents/enfant
- Permettre un échange et/ou une réflexion sur les pratiques éducatives entre et avec les parents
- Contribuer à l'élaboration des points de repères éducatifs des parents

Les Lieux d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)

Espaces conçus pour recevoir les jeunes enfants (jusqu'à 6 ans) accompagnés de leurs parents. Ils permettent aux adultes de se côtoyer, d'échanger, et aux enfants de se rencontrer pour jouer ensemble.

La Communauté de Communes ne dispose pas de LAEP.

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Il n'y a pas de Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sur ce territoire. Le CLAS est un dispositif qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité. Le double objectif poursuivi par les CLAS :

- Est à la fois de mettre en place des actions en direction des enfants pour faciliter leurs apprentissages par l'apport d'outils méthodologiques et organisationnels
- Mais également à destination de leurs parents pour créer et renforcer leur rapport à l'école et leur implication dans la scolarité de leurs enfants



Les espaces de rencontres : l'Association Pas à Pas

Lieux d'exercice du droit de visite pour main-tenir ou rétablir les liens entre les parents et leurs enfants dans des situations particulièrement conflictuelles. L'objectif consiste à restaurer le(s) parent(s) dans son (leur) rôle et, à terme, faire en sorte que les rencontres puissent avoir lieu en dehors de ce type de structure.

L'association Pas à Pas s'est implantée sur Altkirch et a ouvert un espace de rencontres protégées.



La médiation familiale : L'Ecole supérieure de Praxis Sociale de Mulhouse

Elle propose des entretiens d'informations préalables et des séances de médiation sur rdv dans les locaux de la CeA au quartier Plessier à Altkirch le lundi après-midi. La médiation familiale permet aux membres d'une famille (enfants, parents, grands-parents, héritiers...) qui traversent une situation de conflit ou des difficultés relationnelles, d'apaiser les tensions et de recréer un lien familial. Le médiateur familial aide les parties en favorisant la reprise du dialogue afin qu'elles trouvent elles-mêmes un accord. La médiation familiale s'adresse aux personnes suivantes :

- Parent en situation de rupture, séparation, divorce
- Grand-parent souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants
- Personne souhaitant garder des liens avec les enfants de son ex-conjoint (époux, épouse, partenaire de Pacs, concubin)
- Jeune adulte en rupture de lien ou de communication avec sa famille
- Héritiers

Les personnes viennent de manière volontaire ou sont orientées par le Juge aux affaires familiales (injonction ou ordonnances).

Même si le Réseau Parent n'est pas officiellement institué, la volonté de construction d'une offre cohérente est bien présente.

Au regard des dispositifs de la politique de soutien à la parentalité, certaines actions sont portées par les services de la CCS. Novembre Pour Les Parents 2023, dispositif proposé par le Réseau Parent 68 a permis de mettre différents organismes du territoire autour de la table dans un objectif de collaboration.

Aussi, plusieurs partenaires animent le territoire autour de la thématique de la parentalité :

- Les structures Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la CCS et associatives
- Les médiathèques du territoire
- La maison périnatale d'Altkirch
- La Maison des Adolescents
- Certaines associations : Le monde de Jeanne, Trefl' à 4 feuilles, associations de parents d'élèves...



Le Pôle Famille de l'APEA

Au sein de l'APEA, le Pôle Famille est dédié à offrir un soutien complet et diversifié aux familles. "Nous croyons en l'importance de créer un environnement accueillant et enrichissant pour toutes les familles, en mettant l'accent sur le bien-être et le développement de chaque membre."

Les missions :

- Temps d'Accompagnement à la Parentalité
- Temps Socio-Éducatif
- Temps d'Animation Familiale



Découvrez une année riche en activités, pensées pour renforcer les liens familiaux tout en favorisant l'épanouissement de chacun.

1 Expérience Famille

Tournoi de Pétanque avec Buvette
Profitez d'un moment convivial en participant à notre tournoi de pétanque en famille. Détendez-vous autour d'un verre et d'un snack, dans une ambiance chaleureuse.

Loto des Familles
Une soirée amusante et conviviale, idéale pour tous les âges. Repartez avec des lots tout en passant un moment de qualité avec vos proches.

Shooting Photo en Famille avec Food Trucks
Immortalisez vos plus beaux moments en famille avec une séance photo en plein air, accompagnée de plats délicieux préparés par divers Food Trucks. Des souvenirs garantis et des papilles ravies !

Week-end Nature et Camping en Famille
Vivez une aventure immersive au cœur de la nature. Activités en plein air, veillées autour du feu, et moments de détente loin du quotidien pour une escapade inoubliable.

2 Accompagnement à la parentalité

Ateliers Sensoriels Parents-Enfants
Plongez dans l'univers apaisant de la méthode Snoezelen et des activités sensorielles, où parents et enfants se connectent par l'exploration des sens. Après le succès de la session précédente, rejoignez-nous pour deux nouvelles dates le **samedi 12 octobre** et le **samedi 14 décembre 2024**. Un moment unique pour créer des souvenirs inoubliables en famille.

L'alimentation de nos enfants : De l'allaitement à l'adolescence
Participez à un repas animé par une sage-femme, un nutritionniste et un chef cuisinier, pour découvrir comment accompagner vos enfants à chaque étape de leur croissance. Apprenez à équilibrer leur alimentation avec des conseils pratiques, adaptés à leur âge et besoins, et découvrez comment cuisiner simplement en équilibrant vos repas.

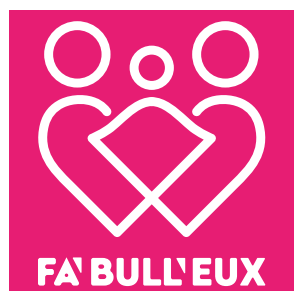
3 Temps de rencontre socio-éducatifs

Atelier « apprendre en s'amusant »
Venir découvrir l'importance du jeu dans l'éducation avec un spécialiste. Cet atelier interactif vous donnera des clés pour transmettre des valeurs et compétences essentielles à travers le jeu. Une opportunité ludique pour enrichir le quotidien éducatif de vos enfants. Avec la présence de vos enfants.



Le Fa'Bull'Eux Festival

Le Fa'Bull'Eux Festival est un événement à destination des parents avec leurs enfants de 0-6 ans. Se rencontrer et créer du lien avec tous les acteurs qui interviennent auprès des jeunes enfants sur le territoire



- Permettre aux différents partenaires/acteurs territoriaux de se faire connaître et de présenter leurs actions.
- Permettre aux familles de découvrir la dynamique d'accompagnement parentale et d'éveil du jeune enfant dont elles peuvent bénéficier sur notre territoire.
- Permettre aux enfants de bénéficier d'ateliers de qualité adaptés à leurs besoins.

IL EST L'ACTION PARENTALITÉ ITINÉRANTE POUR TOUCHER UN MAXIMUM DE FAMILLES SUR NOTRE LARGE TERRITOIRE



2025/
2029



DIAGNOSTIQUE DU TERRITOIRE



LE TERRITOIRE

En bref

La Communauté de Communes Sundgau est un territoire rural à profils multiples.

Les activités et services restent répartis sur le bassin de vie situé au nord du territoire, mais cette situation tend à évoluer par la mise en place de politiques locales permettant la structuration des équipements et des services pour les habitants.

Même si la densité de la population et l'installation de nouvelles familles restent faibles au regard de l'évolution de la démographie ces dernières années, le développement de l'attractivité du territoire est un enjeu fort de la Communauté de Communes Sundgau.

Le renouvellement de la population est quant à lui, un enjeu majeur auquel il convient de remédier dans le cadre du développement du territoire de la CCS.

Le vieillissement de la population reste un facteur d'adaptation à prendre en compte dans le futur, dans une optique de mise en pratique d'une politique sociale locale cohérente.

Le nombre de couples sans enfant reste non négligeable et le nombre de famille nombreuse décroît au sein du territoire tandis que le nombre de familles monoparentales est important et s'accroît. Si le nombre d'allocataires est majoritairement en baisse, les statistiques sont à prendre avec les précautions qui s'imposent au regard de « l'invisibilité » (Revenus, prestations sociales, etc.) générée par les moyennes statistiques fournies par rapport au nombre d'habitants des communes.

L'évolution de la population, les impacts de la crise sanitaire ont fait émerger de nouveaux usages, notamment lorsqu'il s'agit de communication et de la transmission d'informations en direction des habitants et des différents utilisateurs des services publics (visioconférences, réseaux sociaux, newsletter et gazette, etc.).

Le développement de l'utilisation des canaux numériques s'est vu amplifier, mais les informations ne sont pas pour autant plus accessibles à certaines tranches d'âges ou aux personnes peu familières de ces outils.

Les données relatives à l'âge des habitants permettront de préciser et de faire des choix politiques concernant les besoins spécifiques pour chaque tranche d'âges et seront un indicateur important pour l'orientation et la prise de décisions d'un plan de développement à l'échelle du territoire.

La transition entre les âges et les facteurs liés à l'implantation des jeunes populations sur le territoire est un questionnement important.

Comme l'ensemble des espaces ruraux de France Métropolitaine, le territoire de la Communauté de Communes présente des situations très contrastées.

Le Sud du territoire est très peu dense pour ne pas dire isolé et la population décroît au fil du temps. L'accès à divers services et les temps de trajets ne répond pas aux critères qui permettent de favoriser l'installation de jeunes adultes en âge de fonder une famille dans cette partie Sud de la CCS.

De plus, du fait de sa multipolarisation, le territoire est soumis à une problématique d'attractivité simple :

Les revenus captés par les résidents ne sont pas dépensés au sein même du territoire et le manque de services n'influence pas ou peu l'installation d'entreprises.

L'économie territoriale est peu influencée par le tourisme et les activités culturelles proposées sur le territoire.

Le dynamisme de l'animation de la vie sociale favoriserait l'amélioration du cadre de vie, et sa croissance est un enjeu sur lequel il conviendrait de s'appuyer pour permettre l'installation de lieux de sorties et divers lieux de vie au sein de la CCS.

Le territoire de la CCS a cet atout de disposer d'une histoire riche et d'un patrimoine matériel et immatériel qui permettrait sa mise en lumière et son rayonnement, on parle dès lors de « patrimoine touristique ».

Parmi les 8 filières permettant de structurer le secteur culturel, le territoire de la CCS dispose de ressources tant dans le domaine associatif que dans la présence d'acteurs culturels (artistes et bénévoles) professionnels et amateurs qui permettraient la mise en place d'une stratégie de développement à la fois pour les habitants, en stimulant le dynamisme et la participation aux initiatives locales, mais aussi qui permettrait une croissance du tourisme et un rayonnement au-delà des frontières de la collectivité.

Le secteur culturel est créateur d'une valeur économique et ce qui est appelé « animation de la vie sociale » est un vecteur de cohésion qui n'est plus à démontrer, c'est également un levier dans les domaines de l'apprentissage, de la sensibilisation, de l'éveil, et de l'éducation (sans être catégorisant selon le sexe, l'âge, ou les origines culturelles, puisque pour mémoire il s'agit d'un droit fondamental défini dans la « déclaration de Fribourg ») et d'emplois directs ou indirects.

Les Médiathèques du Sundgau, et du Rocher sont des structures « outils » qui permettent d'accueillir une offre de qualité pour les habitants.



Sur le territoire de la CCS, on constate un manque de visibilité des actions et des acteurs présents, et des besoins de mutualisation des informations ainsi que d'outils de transmission plus efficaces (transmissions des informations entre les structures et les établissements scolaires, entre les structures et acteurs culturels, mais aussi entre et avec les communes, concernant les informations d'intérêt communautaire) pour la plupart des domaines (petite enfance, enfance, jeunesse, accès aux droits et aides, connaissances des prestations sociales et des actions mises en place par la CAF, service de mobilité, etc.) analysés dans cet état des lieux.

Les logements vacants se multiplient dans les zones les plus rurales et les jeunes ruraux quittent le territoire pour avoir accès aux études supérieures et ne reviennent pas s'y installer.

« Au cours de leur vie, 1/5 ème des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui résidaient dans l'espace à dominante rurale le quitte, en général pour aller poursuivre leurs études dans les grandes villes où l'offre d'enseignement supérieur est concentrée »

C'est un fait national et s'applique dans l'ensemble des territoires ruraux de France.

Le développement des structures de proximité pour l'accueil de jeunes enfants et l'offre péri et extrascolaire permettent d'encourager le renouvellement de la population (installation de nouvelles familles) et améliore le cadre de vie.

Ils sont un indicateur de l'attractivité pour le territoire.

C'est un critère, pour les jeunes ménages, dans le choix d'un lieu de résidence.

C'est aussi un vecteur d'emplois direct dû à la création de postes pour les services d'accueil et indirect en favorisant la poursuite d'activité professionnelle des parents dans les entreprises qui les emploient.



Les structures de proximité ainsi que l'accès aux services et biens de consommations implantées dans les lieux concentrant les flux migratoires du trajet domicile-travail des habitants, permettent également de ne pas contraindre à des déplacements et trajets supplémentaires, si elles se trouvent positionnées sur les trajets effectués par les travailleurs dont les emplois se situent hors de leurs communes et hors du territoire.

Ainsi l'amélioration de la visibilité des aides, des services, et leur facilité d'accès permettrait également de conforter l'emploi et la formation notamment pour les jeunes, mais aussi permettre de participer au « bien vieillir » pour les seniors.

L'objectif que s'est fixé la Communauté de Communes Sundgau dans le cadre de cette étude est :

- de répondre aux besoins d'une offre globale et cohérente,
- d'améliorer le cadre de vie des habitants sur la base d'un diagnostic partagé,
- la réorganisation de la politique sociale du territoire doit permettre d'assurer l'efficacité et la pérennité de l'action sociale de manière équitable pour l'ensemble des habitants sans distinction d'âge.

La CTG est la réponse à l'ensemble des besoins d'un territoire outre le fait de porter une réflexion sur la mutualisation des actions, des moyens humains et financiers, elle permet d'amorcer une articulation renforcée des politiques sociales de la CCS.

LES CONSTATS

EN BREF

Les atouts

- Un tissu associatif riche et dynamique Des initiatives locales dans de multiples domaines Un cadre de vie agréable et un patrimoine riche.
- De nombreux services existants pour différents publics. Un réseau de partenaires potentiellement riche et investi dans ses missions respectives.

Les freins

- La mobilité au sein du territoire
- Un réseau de transport en commun difficile d'accès dans certaines communes
- Un manque de lisibilité des actions et des services à la population, Une baisse du nombre d'habitants au Sud du territoire.

Les besoins

- Améliorer la communication et la lisibilité des actions et des services, Développer les partenariats, le travail en réseau et la mutualisation, Réfléchir en termes d'itinérance des actions et activités proposées
- Améliorer les actions de soutien à la parentalité et diversifier les tranches d'âges visées
- Créer un cycle d'actions de préventions selon les besoins recensés dans les structures de la CCS et des partenaires

LES PRÉCONISATIONS



CONSTRUIRE UNE POLITIQUE SOCIALE TRANSVERSALE

Mutualiser et fédérer

- Créer des groupes de travail selon les thématiques prioritaires, des temps de rencontres et permettre de fédérer les acteurs du champ social pour construire des actions transversales et complémentaires,
- Renforcer la mise en place d'actions inter-services au sein de la CCS en y intégrant les acteurs du territoire,
- Renforcer la mise en place d'actions inter-acteurs au sein du territoire.

APPRÉHENDER LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE MANIÈRE GLOBALE

Être cohérent

- Recenser et comprendre les besoins des familles pour adapter les offres de services au sein du territoire (mode de garde, activités familiales, etc.),
- Recenser les besoins des parents et rendre les services plus accessibles (communication, information, visibilité),
- Répondre aux freins liés à la mobilité par l'usage de l'itinérance. Adapter les services à l'évolution de la population.

Participer à concilier vie familiale et professionnelle

- Favoriser les temps et lieux de rencontres entre les parents et permettre de renforcer les liens parents-enfants au travers de propositions d'activités et de sorties, de conférences en itinérance sur le territoire,
- Consolider la notion de réseau autour de la parentalité,
- Favoriser les possibilités d'accueillir des enfants en situation de handicap et ayant des maladies chroniques.

INFORMER ET ORIENTER LES PUBLICS

Participer et faciliter l'accès à l'information concernant les droits des habitants

- Repérer les besoins des familles en termes d'accès à l'information, aux droits, aux aides.
- Améliorer la qualité de la diffusion de l'information à destination des familles.
- Permettre une meilleure identification des structures et des services gérés par les acteurs du champ social au sein du territoire.
- Réfléchir à la création d'un guide des familles ou d'autres supports d'informations.
- Recenser l'ensemble des actions d'intérêt communautaire dont la CCS est un des relais de diffusion de l'information.

SOUTENIR LES SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

Soutenir et informer: le rôle de médiation des Relais Petite Enfance et des Structures de la Petite Enfance

Développer la communication et les temps d'informations aux futurs parents via différents médias.

Développer la proximité et l'itinérance des activités proposés aux parents et assistants maternels.

Développer les partenariats avec les acteurs de la petite enfance du territoire.

Développer les propositions au sein des structures de l'enfance

Développer les parcours éducatifs favorisant la découverte et la médiation (Artistique et culturel, citoyenneté et environnement, découverte des métiers et savoir-faire, santé et prévention) :

- Favoriser le travail entre école et périscolaire dans le cadre du PEDT.

Développer les propositions en direction des adolescents et des 18-25 ans

Développer les partenariats et s'appuyer sur les acteurs du champ social.

Développer une offre spécifique (culture, sport, santé, citoyenneté, environnement, avenir et orientation, etc.) pour les jeunes :

- Mettre en place des actions de préventions.
- Créer des actions de soutien à la parentalité spécifique aux parents d'ados.
- Pérenniser les activités et sorties en itinérance sur le territoire.

PARTICIPER À L'ACCESSIBILITÉ DES INFORMATIONS POUR AIDER ET INFORMER LES HABITANTS

Soutenir et favoriser l'accès aux droits

- Mobiliser les acteurs au contact du public à repérer les besoins et les freins (logement, inclusion numérique, mobilité, etc.).
- Créer du lien avec les CCAS.
- Évaluer la pertinence de créer des supports de communication mutualisés et adaptés pour favoriser l'identification des ressources et des aides par les habitants afin d'empêcher les situations de non-recours.

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET OFFRE CULTURELLE

Soutenir et favoriser l'expérimentation et la découverte

- Développer les parcours de médiation et les sorties culturelles pour les jeunes publics, les adolescents et leurs familles en lien avec le projet culturel de territoire de la CCS.
- Favoriser la labellisation des Espaces de vie sociale
- Réfléchir à la nécessité de création d'un centre socio-culturel ou un tiers lieu sur le territoire.
- Recenser les besoins liés à l'accès à l'offre pour les jeunes mais aussi les freins rencontrés.

Participer au soutien du tissu associatif

Maintenir l'organisation du forum des associations permettant une interconnaissance des acteurs associatifs et une identification des ressources et activités disponibles pour les habitants.

Diversifier les modes de soutiens aux associations en favorisant la montée en compétence des bénévoles et leur engagement.